

# HOPPLA

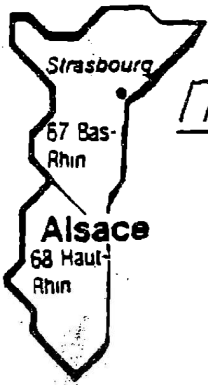


*en congrès*

Mouvement  
ECOLE MODERNE  
Pédagogie Freinet

**STRASBOURG**

**21/25 AOUT 1989**



## notre page de culture régionale

En réponse à l'excellente question qu' aucun congressiste ne nous a posée:  
"HOPPLA, pourquoi ce titre?"

Depuis l'origine des temps, l'ALSACE est une terre de passage pour ceux qui descendent du Nord, pour ceux qui remontent du Sud, pour ceux qui venant de l'Est traversent le Rhin, pour ceux qui venant de l'Ouest franchissent la ligne bleue des Vosges, pour tous ceux qui au fil de l'Histoire étaient plus souvent des conquérants prêts à piller, à incendier, à tuer, à violer, plus rarement simplement désireux de trouver une terre où s'installer et y baiser.

Il en est résulté d'authentiques européens (européens au moins mais certainement plus car les asiatiques ont poussé jusqu'à chez nous...)

Mais n'allez pas croire pour autant que les Alsaciens manquent d'identité et de caractères propres. Pas du tout. Un Alsacien peut être repéré dans une multitude et nous allons vous livrer la façon d'en faire un test déterminant (un élément qui viendra compléter vos nombreux acquis dûs à ce Congrès...)

Prenons un exemple:

Parmi des touristes de toutes nationalités, vous déambulez sur les Champs Elysées, plus préoccupé par le spectacle de cette avenue exceptionnelle que par le chemin à suivre, lorsqu'un quidam, aussi peu attentif que vous à ses pas, vient à vous bousculer en s'exclamant d'un sonore HOPPLA, vous pouvez lui répondre sans hésitation "Ca va en Alsace?" car à coup sûr vous aviez à faire à quelqu'un d'ici.

Et si, par hasard, manquant de compréhension, vous ne pouvez réagir avec autant de convivialité lorsque vous venez d'être bousculé, vous lui reprochez de ne point s'excuser de sa maladresse, il vous répondra qu'il a bien dit "HOPPLA" et que cela lui suffisait puisqu'il s'était rendu compte que vous veniez de vous mettre sur son chemin...

HOPPLA n'est pas une excuse, c'est une manifestation de votre existence.

HOPPLA  
Congrès de Strasbourg  
1989



## DROITS DE L'ENFANT ET EDUCATION

POUR LE DROIT A L'EDUCATION DES JEUNES  
SOUS PROTECTION JUDICIAIRE/CONTRE L'EXCLUSION  
DES JEUNES LES PLUS EN DIFFICULTE

Le 20 avril 1989, le mouvement "RIPOSTE" a réuni à l'occasion du lancement du badge "RIPOSTE" un nombre important d'artistes, d'intellectuels, de journalistes, d'hommes politiques autour du thème de la non incarcération des mineurs. Cette manifestation a obtenu un large succès et le 2 mai 1989 était votée à l'Assemblée Nationale la loi sur l'abolition de la détention provisoire des mineurs encourant des peines de moins de 7 ans. Bravo "RIPOSTE" ! Mais la victoire n'est pas définitive.

Les objectifs du Mouvement "RIPOSTE" ont recueilli une large adhésion des milieux éducatifs judiciaires et aussi de l'ensemble des citoyens. Nombreux sont ceux qui ont répondu à notre appel par leurs signatures et par leurs dons. Nous devons développer encore plus largement ce mouvement d'opinion et mettre en oeuvre toutes les actions et réflexions susceptibles de contribuer à la suppression totale de l'incarcération des mineurs. Il s'agit pour nous de poursuivre cette puissante mobilisation contre l'enfermement des enfants. Chacun d'entre vous y a sa place. Le moyen que nous vous proposons aujourd'hui est le badge et la pétition (en vente dans la salle d'accueil). Portez-le, faites-le porter, parlez-en. Pour que personne ne puisse plus ignorer en France qu'il y a des mineurs en prison, parce que le savoir c'est déjà le refuser. Et pourquoi la France qui la première en 1945 a adopté une législation révolutionnaire privilégiant l'éducatif sur le répressif ne serait pas dans cette période où l'on parle beaucoup d'Europe, la première à ne plus envoyer ses gosses en prison.

Un badge contre la prison



Tel est le sens de l'appel du Mouvement "RIPOSTE".

### APPEL POUR L'ABOLITION DE L'INCARCERATION DES MINEURS

En 1988 des milliers d'enfants et d'adolescents ont été enfermés dans les prisons françaises, pour la plupart, avant même d'être jugés.

Ils ne sont pas détenus dans des prisons dorées mais dans les mêmes prisons que les adultes avec la même promiscuité, la même violence et la même détresse.

Le projet de réforme de la détention provisoire actuellement soumis au Parlement ne fera pas diminuer véritablement le nombre des mineurs incarcérés.

En effet, le texte ne remet pas en cause la détention des 16-18 ans et n'interdit toujours pas celle des 13-16 ans.

C'est pourquoi, le Mouvement RIPOSTE :

- appelle les Parlementaires à supprimer par la loi l'incarcération des mineurs ;
- demande aux Magistrats leur concours pour que dès à présent l'intervention judiciaire ne puisse plus prendre la forme d'une exclusion ;
- invite chacun à agir pour l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes en leur offrant un dialogue, une aide au travail et un logement ;
- attend de tous les acteurs éducatifs et sociaux une véritable mobilisation à la hauteur de l'objectif poursuivi.

Mouvement RIPOSTE  
108-110 , rue St Maur  
75011 PARIS  
Tél. : 48 92 18 47

L'A. Res. P. I. est une association loi 1901 constituée fin 1984. L'article 2 de ses statuts définit ses objectifs:

- . Transposer et développer les Techniques Freinet-Pédagogie Institutionnelle (T.F.P.I.) dans le champ du social ;
- . Echanger et analyser de manière coopérative les pratiques institutionnelles pour les transformer et les maîtriser;
- . Entreprendre des actions de formation et de recherche ayant pour objet les pratiques institutionnelles intersectorielles, notamment dans le champ éducatif, enseignant, infirmier;
- . Promouvoir des pratiques institutionnelles cooptées;
- . Ecrire, diffuser, publier à propos de ces pratiques;

L'A. Res. P. I. regroupe essentiellement des éducateurs de l'Education Surveillée (Ministère de la Justice) et Spécialisée, des professionnels de la Santé Mentale, des animateurs en Centres de Loisirs et services d'Animation-Jeunesse et quelques enseignants.

L'A. Res. P. I., par le support du Conseil de Formation (organisme de formation agréée et déclarée, articulant une équipe de praticiens-chercheurs et de spécialistes) organise stages de formation, universités d'Eté, rencontres nationales, et répond aux différentes demandes d'intervention sous forme de "Recherche-Action-Formation" au sein des établissements avec les personnels et les usagers. Nos références s'inscrivent entre autres dans une articulation entre les T.F.P.I. et l'analyse institutionnelle.

L'A. RES. P. I. s'intéresse plus particulièrement à la transposition des Techniques Freinet Pédagogie Institutionnelle (T.F.P.I.) dans le champ de l'éducation et de la rééducation, du soin, et de l'animation, bref le social-éduquer des jeunes "placés" en foyer. Comment faire pour que ces jeunes ressaisissent leur histoire ? Comment exercer quotidiennement cette profession "impossible" ? Quelle organisation du temps, de l'espace ? Comment gérer l'argent ? Comment décider et agir collectivement ? Quel travail avec les familles ? Evaluer, mais quoi ? Pouvoir(s) ? Responsabilités ? Autonomie... L'ouverture sur l'environnement, le travail multipartenaires, l'équipe pluri-professionnelle, la loi et les règles, l'élaboration de contrat(s), travailler avec la violence, sanction, réparation, médiation ;... Un chantier a récemment produit un ouvrage intitulé : "Démarrer une structure éducative" (Août 88 - Coédition MATRICE/A. RES. P. I.) qui fait le point et propose des pistes de travail pour démarrer et mettre en place des techniques, dispositifs et institutions qui feront du foyer, un milieu éducatif, voire thérapeutique. D'autres ouvrages suivront !

A suivre, donc!

Pour tous renseignements concernant :

l'Association et ses activités :

Secrétariat A. RES. P. I.  
Marie-Christine SOUCHET  
19, rue de l'Arquebuse  
51100 REIMS Tél : (16) 26.40.45.31

La formation, la recherche, les interventions :

Conseil de Formation  
Arnaud SCHNEIDER  
94bis, rue Jean Jaurès  
93130 NOISY-LE-SEC Tél. 16.1.48.40.87.20

l'équipe HOPPLA aux Congressistes

Grâce à vous, nous ne nous sommes guère ennuyés durant ce Congrès. Nous avons toujours du travail en suffisance.

Parfois certains écrits nous obligeaient à nous mettre sur les traces de Champollion ou à faire un plongeon dans un (roman)-fleuve ou encore à nous débattre avec les pièces d'un puzzle.

Nous avons pris plaisir à collaborer avec vous.

Et vous avez démontré que la lecture pouvait se pratiquer aussi bien dans la queue au Restau U que dans un Bus ou encore appuyé contre une benne à gravats ou en arpentant les longs couloirs de la Faculté.

Bravo pour vos qualités de lecteur.

...écriture-lecture...

HOPPLA, journal du Congrès, est l'image des Congressistes et de leurs activités.

Nous avons essayé d'être un peu plus qu'un miroir:

l'oeil qui regarde dans les miroirs.

l'équipe HOPPLA

*Mylène, Anne-Marie D., Anne-Marie M., Bernard, Roland, Monique, Christine G., Christine M., Françoise, Jean-Marie, Franck, Danyèle, Francis, Annie, Patricia, Lucien,*

l'équipe HOPPLA-VIDEO

*Claudine, Jean-Pierre, Philippe*

25 août 1989

Congrès de Strasbourg

HOPPLA 5

1

le  
CONGRES  
au jour le jour

2

le  
MOUVEMENT  
au  
travail

3

NOS  
PERSPECTIVES  
d'éducation  
populaire

ECHOS ACIDES ET SUCRES  
DU JOURNAL MURAL

# UN SIRAS

Faut-il avoir des dons d'ubiquité pour profiter de ce congrès ?

Et si on parlait diététique et équilibre des repas? Sans oublier l'originalité de ces fameux repas !

Un groupe qui passait à 12h.45 près de l'Espace Elise a trouvé indigne d'enseignants Freinet de laisser le sol jonché de mégots alors qu'un cendrier se trouvait à proximité.  
Suzette KAUFMANN (38)  
Claudette SOUVIGNET (43)  
Emilie FAURE (38)

Cotisation ICEM : et si on créait une monnaie intérieure ?

CONGRÈS DE CONFÉRENCES !  
ET TRÈS PEU DE DÉBATS  
MOINS DE DIALECTIQUE QUE DANS D'AUTRES CONGRÈS

Comment ça ? Pas de pharmacie à l'accueil pour 380 congressistes ? Déambuler dans Strasbourg à la recherche d'une pharmacie de garde, sans connaître la ville, c'est pas rigolo. Repartir de beau matin vers l'hôpital pour le plâtrage, c'est pas marrant... On aurait aimé un petit pilotage dans la ville, qu'un autochtone se dévoue... Et les droits des blessés à disposer des autres ? Bertrand JOLY

**HOPPLA**JOURNAL DU CONGRES DE STRASBOURG 1989  
Mouvement Ecole Moderne-Pédagogie Freinet**5**

VENDREDI 25 AOÛT

PREMIÈRE PARTIE

**LE CONGRES  
AU JOUR LE JOUR**

Halina SEMENOWICZ

raconte ...

" SI TU VEUX APPRENDRE LES TABLES DE  
MULTIPLICATION , IL FAUT PRENDRE UN TAXI "C'est avec ces mots qu'Halima illustre l'inflation galopante dont les  
polonais sont victimes ces derniers temps .  
Explication : les prix grimpent si vite qu'on n'a pas le temps de changer  
les taximètres , alors on multiplie les tarifs par 2, 5, 7,.....16 !100.- F valent 115 000 zloties  
1 dollar = 7 000 zloties  
En peu de temps le prix d'un affranchissement postal est passé de 6 à  
160 zloties (c'est comme si chez nous l'affranchissement était passé de  
2,20 F à 58,50 F ).  
Pourtant , Halima nous a donné un témoignage sensible et émouvant des  
événements récents qu'elle vient de vivre et de l'espoir qu'elle nourrit  
pour l'avenir de son pays.

Anne-Marie MISLIN

Dans cette première partie du Journal, le congressiste trouvera la grille de l'emploi du temps de chaque journée, les horaires, les lieux et les thèmes des différentes rencontres, les recommandations des organisateurs, tous les éléments d'information dont il peut avoir besoin pour construire son emploi du temps en fonction de ses besoins ou de ses désirs... tant il est vrai qu'il est impossible de tout entendre, de tout voir, de participer à tout et qu'il faut donc faire des choix. Chacun vit SON Congrès, avec un itinéraire personnel, tout en participant à une rencontre dont la réussite sera une oeuvre collective.

## PAN SUR LE BEC DE LA CIGOGNE !

---

Sept ou huit enfants de congressistes icemiens minoritaires sont à la "garderie" du Congrès .  
Nathalie, leur dévouée "gardienne" est une sympathique étudiante en histoire préparant son CAPES.

Chaque jour elle traverse de belles expos, saisit des bribes de discussions hautement PEDAGOGIQUES , alors qu'elle s'est vue confiée cette tâche d'assurer, seule, ces 8 heures de "garderie" quotidienne avec ces mots :

"Tu apporteras ce qu'il faut pour les occuper !"

Comme elle venait de faire un Centre Aéré, elle courut se dépanner en matériel FRANCA ou CEMEA ... mais de ce matériel ICEM qui fleurit sur les expos POINT :

la cigogne a oublié sa petite nichée.

Merci à Germain et Renée Raoux d'avoir prêté ces merveilleux contes de "Plume d'aigle flottante", conteur maya, que tout congressiste devrait avoir (4 cassettes).

Et un souhait amical :

qu'au prochain congrès, qui sera déjà loin du Bicentenaire les "oubliés de la garderie" ne soient pas les "bras nus" de la pédagogie. Faute de quoi il nous faudra un Babeuf !

Claude et Monique Guihaumé





# Déroulement de la journée du vendredi 25 août. I.3

## Activités de la matinée.

Heure	Lieu	Activité
9 heures à 9h.45	Salle 204 ULP	Secteur Français
	Salle 202 ULP	A tous les "Second degré" Nous répondrons à toutes vos questions sur les travaux du secteur: nos activités, nos projets...
	Dans les salles des Secteurs	Bilan des travaux des différents secteurs.
9 h. 45	Amphi 2	Bilans individuels
	Amphi 2	Synthèse générale des communications et travaux sur le thème.
11 heures	Amphi 2	Clôture du Congrès

12 h.30 LA GALLIA Dernier repas (compris dans le prix du Congrès)

## Activités de l'après-midi.

		Fin des travaux des secteurs  et  RANGEMENTS  BON VOYAGE !!!
--	--	--



### EXTRAIT DU LIVRE D'OR DES EXPOSITIONS

---

"Encore normalienne, je découvre le groupe de l'Ecole Moderne.  
Ce congrès m'a beaucoup intéressée et enrichie.  
J'ai apprécié les exemples concrets, les choses qui s'étaient  
réellement passées dans les classes, l'enthousiasme et la  
motivation de l'ensemble des congressistes.  
Quel changement avec toute la théorie de l'Ecole Normale."

Laure Guerry

## VOYAGER AUTREMENT

Le questionnaire qui suit a pour but la réalisation d'un numéro de BT2 sur le sujet VOYAGER AUTREMENT.

I. Quelle expérience avez-vous du voyage ?

- modes
- familial
  - seul
  - camp de vacances
  - chantier de travail
  - voyage organisé: par qui ?
    - établissement (déplacement sportif, avion)
    - voyage-échange, classe verte
    - classe de mer
    - de montagne)
  - agence de voyage
  - vous-même
- où ?
- France
  - étranger
- moyens
- train
  - avion
  - stop
  - autres
- durée
- totale
  - séjour

2. Qu'a(s) mode(s) de logement avez-vous pratiqués?

- camping
- famille
- centre touristique
- autre
- habitant
- hôtel
- auberge de jeunesse

3. Souhaitez-vous établir des contacts avec les habitants ?

Pourquoi ?  
Sinon que recherchez-vous dans les pays visités ? Avez-vous établi des contacts ? à quelle occasion ?

4. Qu'attendiez-vous du voyage ?

A-t-il répondu à votre attente et/ou avez-vous eu des surprises ?  
Ce voyage a-t-il changé l'image que vous aviez du pays, En quoi ?

Votre expérience a-t-elle modifié votre manière de voyager ?  
Quels conseils donneriez-vous à vos amis au sujet du voyage ?  
Donnez toutes précisions et détails utiles.

Le questionnaire peut faire l'objet d'un sondage mais il serait intéressant de le prolonger par un débat à enregistrer sur cassette (avec si possible la synthèse écrite).

Envoyez vos réponses à Simone CIXOUS, 38, rue Lavergne, 33310 - Lormont

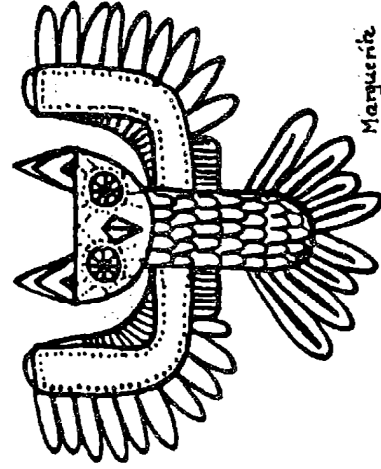
JOBS DE VACANCES  
LE TRAVAIL SAISONNIER

Le questionnaire qui suit a pour but la réalisation d'un numéro de BT2 sur le thème " le travail saisonnier "

- I. As-tu travaillé pendant les vacances ? combien de temps ?
- Pourquoi ?
2. Comment as-tu cherché ce travail ? Difficultés ?
3. Quel type de travail était-ce ? ( horaires, salaires, conditions de travail...)
4. Quelles étaient tes relations avec les autres ? ( tes supérieurs, tes collègues de travail ) ?
5. Que t'as apporté ce travail ?
6. Connais-tu tes droits ? Penses-tu qu'ils ont été respectés ?

Ce questionnaire peut être repris sous forme de sondage, et prolongé par un débat à enregistrer.

Envoyez vos réponses et vos cassettes ( avec si possible la synthèse écrite ) à Simone CIXOUS, 38, rue Lavergne, 33310 - LORMONT



Marguerite

Enseignement

# Les droits de l'homme dans la classe

DN 22/08/89  
400 congressistes Freinet à Strasbourg

Un mois tout juste après la convention des jeunes pour une déclaration nouvelle des droits de l'homme au Palais de l'Europe, le 40<sup>e</sup> congrès du mouvement coopératif de l'école modernes-pédagogie Freinet s'ouvre aujourd'hui à l'université des sciences humaines.

400 congressistes — enseignants depuis la maternelle jusqu'à l'université — plancheront sur le thème « Vivre les droits de l'homme au quotidien dans la classe ». Vivre miracle des enfants au quotidien à l'état d'obéissance maintenues silencieuse pendant les années décisives de leur développement. Pourraient-ils de leur majorité, le jour de leur majorité, des citoyens responsables ? » s'interroge Marguerite Bialas, institutrice de Hohatzenheim. « Il me semble que les droits de l'homme s'apprennent par le vécu et que l'enfant doit les avoir pratiqués longtemps pour pouvoir les intégrer efficacement dans sa vie d'adulte. »

Pour un tel thème de ré-

DERNIERES  
NOUVELLES  
D'ALSACE  
(22.08.89)

flexion, Strasbourg, capitale des droits de l'homme, était incontournable. L'échéance européenne de 1993 pour un mouvement qui recrute dans la plupart des pays de la Communauté a conduit les instances nationales à confier l'organisation de leur congrès biennal à sa branche alsacienne.

C'est un conseiller pédagogique de Strasbourg, Bernard Weber, qui en est le maître d'œuvre. « Les congressistes sont des instituteurs et des professeurs qui entendent être professionnels de l'enseignement. Ils prennent leurs vacances pour travailler à de nouveaux outils pédagogiques. Ils payent quelque 1000 F de leur poche pour ces

cinq jours de congrès. C'est dire qu'ils sont motivés. »

Le mouvement pédagogique auquel ils se réfèrent a été fondé dès 1920 par un instituteur du midi de la France, Célestin Freinet. Ennemi du cours magistral, ennemi de la méthode de nouvelles méthodes d'éducation qui responsabilisent l'enfant. C'est le temps du journal scolaire, de la pondance entre écoles, de la pression libre, de la correspondance entre écoles, de l'écriture qui figurent aujourd'hui en bonne place dans les directives du ministère de l'Education nationale.

L'Institut coopératif de l'école moderne influence environ 20 000 enseignants en France. Une centaine d'écoles publiques sont « Freinet », près de 500 le sont à forte dominante ainsi que cinq collèges. A Strasbourg, c'est l'école Karine de Haute-pierre qui fait le

plus massivement appel à ces techniques éducatives. Une visite de son musée constitue par les enfants est d'ailleurs prévue.

En marge de la réflexion générale sur les droits de l'homme en classe, des droits de l'enfant et de l'expérience des conseils municipaux d'enfants comme à Schiltigheim, la synthèse de travail feront des groupes de travail feront la synthèse de travail feront formatique de leurs recherches en audiovisuel et informatique. Autant de conclusions re-trouvera chaque jour dans le petit journal du congrès : « Hoppla ».

Une récréation toutefois pour tous ces congressistes sérieux : la visite de Madeleine Proust, alias Laurence Sémonin. Cette comédienne Sémocents comiques et ruraux a commencé par être institutrice « Freinet » dans un petit village du Doubs.

## Enseignement

Le mouvement pédagogique tient son congrès à Strasbourg

## Une Polonaise à l'école Freinet

A l'Université des sciences humaines de Strasbourg, les enseignants de l'école moderne — pédagogie Freinet — planchent sur les « droits de l'homme au quotidien dans la classe », thème de leur 40<sup>e</sup> congrès. La force de ce mouvement pour une nouvelle façon d'enseigner : La disponibilité de ses membres et leur personnalité. Pour preuve : Halina Semenowicz, une Polonaise de 79 printemps qui, dès 1958, a formé le comité des animateurs de la pédagogie Freinet en Pologne.

Elle est montée sur l'estrade, les yeux pétillants comme pour s'excuser d'une effronterie. « Je ne vous ennuierai pas longtemps, juste vous exprimer notre énorme joie de pouvoir se trouver ainsi parmi les siens », a-t-elle lancé à un auditoire ému de plus de 400 congressistes réunis pour cette séance d'ouverture. Elle a embrassé avec effusion Jean Le Gal, membre du comité directeur du mouvement, sans doute pour ses moustaches à la Walesa. Elle a précisé qu'on prononçait « Walensa » et « Mazowiecki » avant d'accorder au nom de la délégation polonaise « les plus cordiaux remerciements ». Malgré l'aide du mouvement pour l'hébergement et les déplacements, c'est près de 6 mois de salaire moyen que chacun d'eux a dépensé pour entreprendre ce voyage.

« J'étais alors directrice pédagogique d'un sanatorium de 600 enfants à Orzowick, dans la banlieue de Varsovie. Je cherchais une méthode pour ces petits malades coupés du monde pendant un ou même deux ans. Le déclic vient alors d'un congrès de la Fédération internationale des syndicats enseignants à Varsovie.

Interprète du groupe francophone — Halina Semenowicz était infirmière de la Croix-Rouge en France pendant la dernière guerre — elle rencontre deux instituteurs « Freinet ». « Le texte libre, le journal de classe, la correspondance entre écoles, voici ce que je cherchais ! ».

Un an plus tard, grâce à une intervention personnelle de Célestin Freinet auprès du ministre polonais de l'Education et un entretien aigre-doux avec le responsable de la section des affaires étrangères dans ce ministère, elle obtient le droit de se rendre au congrès de l'Ecole moderne à Paris en 1958. Vingt neuf heures de train et la première rencontre avec le « maître ». « Un vécu inoubliable » confie Halina avec enthousiasme.

Le QG du mouvement qui commence à se développer en Pologne est un café de Varsovie : Nowi Swiat, le Nouveau Monde, tout un programme. C'est un souffle de liberté dans l'enseignement que, curieusement, même au plus fort du stalinisme ou de la répression après 1981, les autorités n'ont pas tenté de museler. Mieux,

Le congrès du mouvement coopératif de « L'école moderne pédagogie Freinet » permet jusqu'à vendredi à Strasbourg à 450 enseignants qui suivent la philosophie éducative de Célestin Freinet d'échanger leurs réflexions.

Les grandes idées développées par les adeptes de cette philosophie sont séduisantes: il faut laisser à l'enfant le droit à l'expression libre afin qu'il puisse se développer et s'épanouir à son rythme.

« Mais attention précisez-le, la liberté ne se donne pas, elle s'acquiert, et pas n'importe comment ». En d'autres termes, l'enfant est orienté vers les buts à atteindre et aidé à progresser. Tous les enfants sont différents, et cela demande une qualification et une patience plus grandes pour les éducateurs. Moyen pour parvenir à ces buts, le tâtonnement expérimental utilise et draine la curiosité naturelle de l'enfant. Enfin, il faut laisser les enfants s'intégrer dès le plus jeune âge au sein de la vie coopérative, premier échelon de la vie réelle.

Grand thème choisi cette année pour les congressistes: « Vivre les Droits de l'homme, au quotidien dans la classe ». Le quarantième anniversaire de la création de l'Europe était un bon prétexte. Appliquée à la méthode Freinet, l'idée des Droits de l'homme se devait d'être traitée et utilisée au sein des classes en incitant les jeunes à la prise de parole, à un certain type de législation interne à la classe, au partage des responsabilités, au pouvoir...

Gilles KRAEMER

Strasbourg

Des enseignants  
Freinetiques

LE JOURNAL DU CONGRES : IMPRESSIONS A VIF

ET  
QUE  
PENSEZ  
VOUS  
DE  
HOPPLA  
?

"Bien fait".

"Trop abondant".

"Je ne lis pas la totalité".

"Y'en a presque trop. C'est bien".

"Il aurait fallu gagner en aération".

"Je l'aurais souhaité plus chaleureux".

"Pour l'instant je suis désimpressionnée!"

"Vous avez dû vous taper un sacré boulot!"

"Ne laisse pas trop d'encre sur les doigts"

"On retrouve les activités qu'on fait à la carte".

"Il y avait plus de mots d'humour dans d'autres congrès".

"J'aime bien ce mélange d'informations rapides et de fond".

"Il manque des informations sur ce qui se passe à l'étranger".

"Je vais séparer la partie strictement utile de la 2e partie".

"Il y a des choses qu'on cherche et qu'on arrive pas à trouver".

"Si on avait le menu deux jours avant, on pourrait mieux s'organiser".

"Pratique clair. Moins d'articles de fond que dans d'autres congrès".

"Pour le moment je bute contre des informations qui ne se concrétisent pas".

"Je t'en reparlerai quand je l'aurai lu, je n'ai pas encore eu le temps."

"Les alsaciens sont des bosseurs. Ils sont pas là pour rire (réplique d'un indigène, à lire avec l'accent)".

"Agréable à feuilleter. Je le trouve très bien, relativement clair, je le reprends encore une fois."

"Vous êtes terribles, et je sais de quoi je parle!"

<b>PETITE ANNONCE</b>
-----------------------

Je recherche le livre :  
**PISTRAK** : Les problèmes fondamentaux de l'école  
 du travail,  
 Edition Desclée de Brouwer.  
 Faire offre à Claude GUIHAUME  
 Les maisons rouges  
 72550 CHAUFOUR NOTRE-DAME.

**CAHIERS DE DOLEANCES ... suite...**  
**35 Rennes**

Les enfants ayant pour souhait d'avoir un self à la place de la cantine, nous leur avons proposé de les mettre en contact avec les écoles fonctionnant avec un self. Si c'est le cas dans votre école vous pouvez nous envoyer vos coordonnées afin que les enfants puissent vous écrire.

Rémy Bouyaux  
 Ecole Primaire Léon grimault  
 22 Bd Léon Grimault  
 35200 Rennes

Merci beaucoup

**APPEL A CLASSES LECTRICES BT**

Un projet BT sur les momies égyptiennes est prêt pour la lecture. Je recherche des classes lectrices CM2-Collège. Ce projet est à lire d'ici les vacances de Toussaint. Vous pouvez vous inscrire sur le journal mural ou contacter:

MF PUTHOD,  
 40 avenue Gabriel PERI  
 69250 ALBIGNY (Saône).

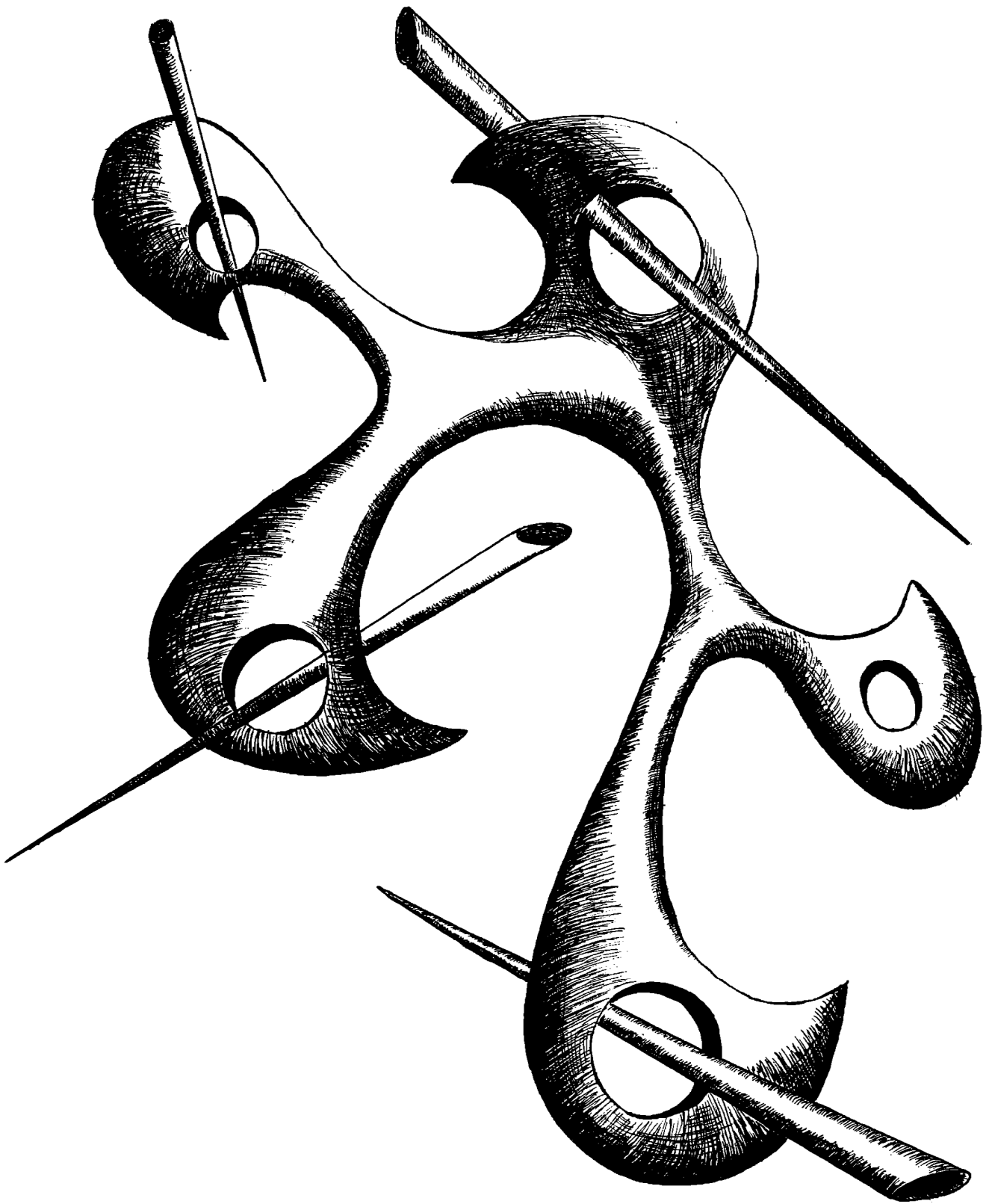
**GROUPE DE TRAVAIL**  
**"METHODE NATURELLE DE**  
**MATHEMATIQUE"**

**Pour recevoir le bulletin "Naturellement Math" et participer au travail du groupe, il faut et il suffit de se faire connaître auprès de :**

**Monique QUERTIER , au congrès, ou par courrier :**

**Monique QUERTIER**  
**" Les Mugets"**  
**89, Bd Foch**  
**95210 SAINT-GRATIEN**

**(Participation aux frais : 10 f en timbres, participation au bulletin : envoyer des témoignages, des réactions, des expériences...)**



monique b.



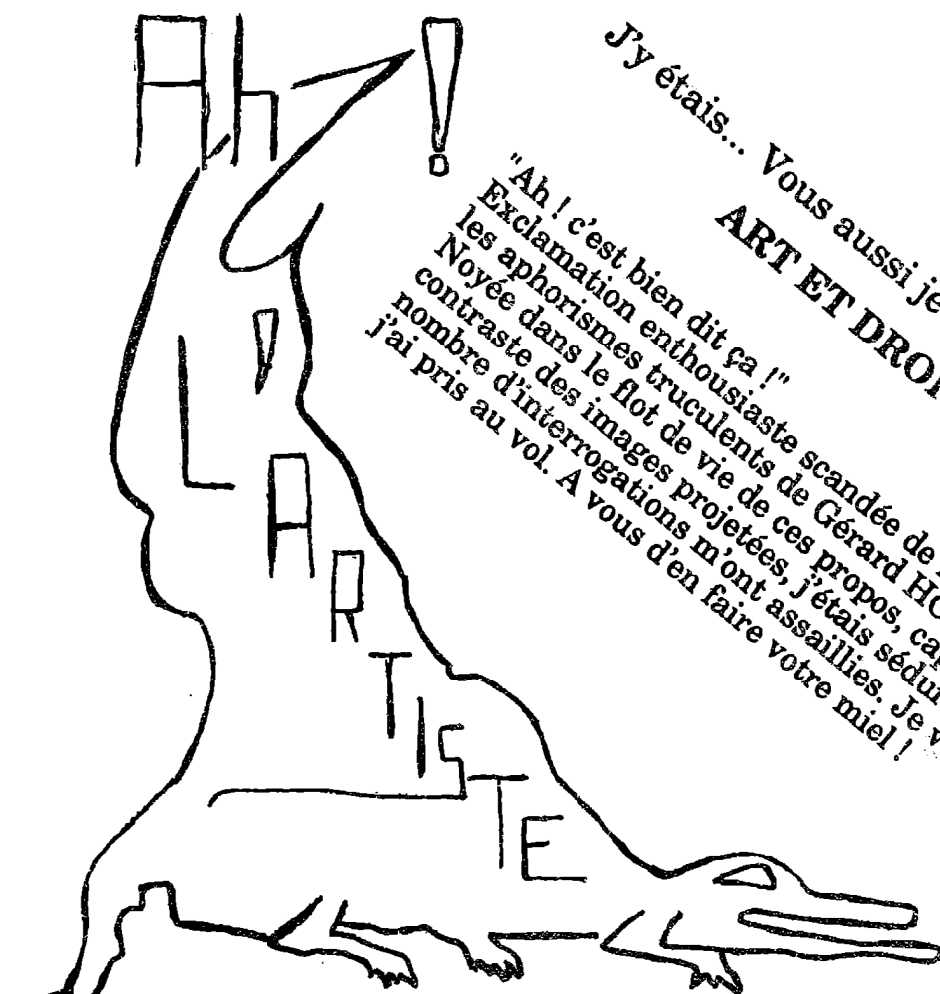
andré s.



**HOPPLA**JOURNAL DU CONGRES DE STRASBOURG 1989  
Mouvement Ecole Moderne-Pédagogie Freinet**5**

VENDREDI 25 AOÛT

DEUXIÈME PARTIE

**LE MOUVEMENT  
AU TRAVAIL**

J'y étais... Vous aussi je crois... l'ambiance était chaude...

**ART ET DROITS DE L'HOMME**

"Ah! c'est bien dit ça!"  
Exclamation enthousiaste scandée de mon dos, qui rythmait les aphorismes truculents de Gérard HOUVER.  
Noyée dans le flot de vie de ces propos, captivée par le contraste des images projetées, j'étais séduite. Par la suite, nombre d'interrogations m'ont assaillies. Je vous livre ce que j'ai pris au vol. A vous d'en faire votre miel!

"La suite!"

Cette deuxième partie du JOURNAL DU CONGRES doit permettre au Congressiste de mieux percevoir l'activité de recherche et de production des enseignants qui co-opèrent dans des groupes de travail, des chantiers ou des réseaux, au sein de commissions nationales ou de groupes départementaux du Mouvement.

On trouvera donc dans cette partie des informations relatives aux projets des diverses structures de coopération, aux éditions en préparation ou déjà disponibles sur le marché, aux méthodes de travail, aux participations possibles...

Ces informations permettront au Congressiste, s'il le désire, de s'intégrer dans l'une ou l'autre de nos structures de travail mais également, au retour dans son département ou dans son établissement, de témoigner, références à l'appui, de la vitalité des commissions et chantiers de l'École Moderne-Pédagogie Freinet.

*'Plus l'art nécessite l'intervention du corps, moins il est enseigné (danse...).'*

*'Nous sommes tous des obèses de l'image, mais la peinture n'est pas que l'image.'*

*'L'art est du niveau de la contemplation.'*

*'L'art a commencé par le temple : c'est le lieu qui nous relie à nous-mêmes, aux autres, à quelque chose.'*

*'La nature ne fait pas d'art : la nature fait des fleurs; nous faisons les bouquets.'*

*'Ça me plaît, ça ne me plaît pas, est une réaction de bébé.'*

*'L'art n'est pas un luxe, c'est un besoin. - Si l'artiste déforme, il a d'abord formé à l'intérieur de lui.'*

*'Chaque artiste a sa lumière! - Combien il est difficile d'admettre la lumière de l'autre!'*

*'Les dictateurs acceptent l'art réaliste car il n'est pas le reflet de l'intérieur.'*

*'En art, on peut tout faire, à condition que ce soit une nécessité intérieure.'*

*'La spontanéité est un leurre.'*

*'L'art passe par l'apprentissage des techniques ; cela permet au noyau intérieur de se former.'*

*'Je n'ai rien sans peine, et ceci est une joie.'*

*'Nous pouvons vivre avec l'art de tous les hommes et de tous les temps et c'est tout nouveau.'*

*'Le symbole nous unit au-delà de notre compréhension.'*

*'Dans l'art, tout est faux, et c'est ça qui est vrai!'*

*'On ne peut pas être à la fois dans le vrai et dans le vraisemblable.'* (BRAQUE)

*'Art: rendre visible l'invisible.'*

*'En art, il n'y a pas de progrès ; l'artiste progresse et non l'art !'*

*'La réalité de l'homme est au-delà de son propre visage.'*

**"Je suis obligé de faire comme ça, des affirmations lapidaires..."**

**"la suite !"**

## Les moustaches de la Joconde

### La culture est-elle regard?

Impressions à chaud sur la communication de Gérard HOUVER  
"Arts et droits de l'homme."

Mercredi nous avons assisté à une communication passionnée sur l'art et les droits de l'homme. Il a été dit: "Aucun dictateur, quel qu'il soit ne supporte un art libre : ceci est une loi aussi vraie que la pesanteur."

Qu'est ce qu'un art libre? On pourrait penser d'après la teneur des débats qu'un art libre serait celui qui aurait acquis toutes les techniques qui lui permettent de s'exprimer pleinement (apprentissage avant la maturité, nous pouvons être d'accord) Un art libre serait aussi celui qui exprime tout des problèmes de la société ou alors l'inverse, qui s'en abstrait. Un art qui sort des sentiers battus du réalisme si cher aux dictateurs.

Par l'acquisition d'une technique irréprochable l'artiste réussit à gommer son propre psychisme, nous dit le conférencier. Doit-il le faire? Dommage que Gérard HOUVER arrête sa démonstration à Klee et au Picasso de Guernica. Et l'art brut, l'art des rues? Le mur de Berlin repeint !

Promenez-vous dans les rues et regardez les murs couverts de pochoirs. Par ces temps de consensus mou, au centre de ce que les philosophes appellent l'ère du vide, l'art renaît à chaque instant, sauvagement, sur les murs des villes.

Ce sont les jeunes qui le pratiquent, ils nous bousculent. La culture ne saurait être uniquement regard; elle est aussi action.

Question: l'art libre est-il dans les musées?

Oui, nous devons aider les enfants à exprimer ce qu'ils ont au fond d'eux en les aidant à acquérir des techniques, mais pourquoi, nous adultes, dérapons-nous souvent en considérant l'art enfantin comme un sous-produit de la culture? Les enfants, si nous les observons, nous apprennent que tout n'est pas dans le regard, ils bousculeraient facilement les oeuvres des maîtres, comme des surréalistes ils mettraient des moustaches à la Joconde. Au musée, ils veulent toucher, bouger. Nous savons qu'ils transformeraient une chapelle silencieuse en chantier! Parmi les droits des enfants nous mettons le droit au tâtonnement, à l'essai, à l'erreur, pour cela il faut des yeux, mais aussi des mains.

Oui au musée, à un musée vivant (ce n'est pas une contradiction) mais donnons leur aussi des murs, des matériaux, des outils.

Francis Krembel

## D Roycourt

**"PRET A PORTER PEDAGOGIQUE" ou "METHODE NATURELLE"**

*"En définitive, ce ne sera pas la théorie qui nous départagera,  
mais sa vérification pratique."*

C. Freinet (Technique de vie n°1)

Il est bon périodiquement de faire le point sur ses pratiques, surtout quand le champ des savoirs, éclairant ses pratiques, est bouleversé comme l'a été celui de la lecture depuis une dizaine d'années, nous laissant parfois sans "voix/voie".

Déstabilisés par les affirmations péremptives (1) de certains didacticiens (2) comme Foucambert ou Charmeux qui ont dépoussiéré le champ didactique de la lecture, confronté à l'existence de nouveaux groupements militants (AFL, AsFoRel.. .) nous avons douté de nos propres pratiques (3), oubliant parfois les expériences accumulées depuis des dizaines d'années.

Ce dossier constitue une petite étape de notre réflexion, de notre pratique, marche vers une réappropriation pratico-théorique de nos problématiques (4). Il est constitué de deux parties inégales :

- La première qui s'efforce brièvement de faire le point sur l'état de la recherche dans les domaines concernant la lecture, s'attaque à quelques fausses évidences, qui se sont imposées dans les écrits pédagogiques y compris à l'ICEM : sur l'illettrisme, la lecture rapide (fixations, saccades et empan de lecture)...
- La seconde vous soumet des témoignages, qui loin d'être des modèles à reproduire, proposent des solutions toujours provisoires ; la volonté de prendre en compte la diversité des conduites d'apprentissage des enfants entraîne des interventions de l'enseignant multiples, hétérogènes et fluctuantes.  
De plus dans le domaine des apprentissages, la répétition mécanique et froide de solutions finit par user, ou tout au moins émousser, les ressorts socio affectifs qui donnent à ces solutions une grande partie de leur efficacité.

En résumé, si les résultats des recherches "savantes" peuvent nous fournir des outils, des schémas théoriques nous permettant de comprendre un peu mieux l'océan des faits et actions dans lesquels nous sommes immergés quotidiennement dans nos classes, nous ne devons jamais oublier que dans le domaine des sciences humaines, les outils théoriques ne sont qu'un bricolage intellectuel ingénieux qui résulte de l'état actuel de la recherche. Et dans le domaine de la cognition rien n'est loin d'être définitif. Le champ de la recherche lui même n'est pas homogène, des chercheurs s'affrontent, différentes thèses se confrontent ...

Aussi ceux qui comme Jean Foucambert, ont voulu bâtir une stratégie pédagogique homogène sur des recherches qu'ils ont cru définitives, et qui sont aujourd'hui contestées, risquent du jour au lendemain de voir s'écrouler comme un château de cartes leur arsenal pédagogique, leur politique de développement de la lecture et leur notoriété.

Freinet a toujours insisté, au contraire, sur l'intérêt de fonder la pédagogie sur des faits d'observation et non sur des principes théoriques établis à priori.

Inlassablement, loin de l'enfant abstrait d'écrit dans les ouvrages de pédagogie, il s'appuie sur les réactions authentiques des enfants pour entreprendre une construction permanente de ses interventions éducatives, en adoptant les outils didactiques ou théoriques les plus performants, à ses besoins du moment.

Ce faisant, comme le fait remarquer Marc Bru dans sa contribution au symposium tenu à l'Université de Bordeaux (4), "la position théorique, car c'est bien de cela qu'il s'agit malgré tout, est claire : ce n'est pas l'application d'une méthode aussi réputée soit-elle qui compte, mais la démarche permanente d'une adéquation entre situations pédagogiques et démarches personnelles d'apprentissages des élèves".

C'est certainement pour cela que Freinet écrit : "notre méthode naturelle d'écriture est essentiellement une méthode de vie". C'est-à-dire une démarche suffisamment souple pour répondre aux besoins que la vie fait naître. Le terme "méthode de naturelle" illustre le respect, par Freinet des stades de développement, des rythmes et des stratégies personnels de chaque enfant.

La "méthode naturelle" d'écriture-lecture n'est pas une méthode élaborée et graduée préalablement de l'extérieur par les adultes.

L'analyse de la langue écrite s'effectue à partir des remarques formulées par les enfants eux-mêmes lors de situations fonctionnelles de communication (lire-parler-écrire-écouter).

Encore faudra-t-il à partir de ce dossier présentant un choix d'expériences, de moments de classes, essayer d'avancer dans le champ pratico-théorique caractérisant la "méthode naturelle".

Car si la "méthode naturelle" n'est pas une méthode aux frontières entièrement définies, nous sommes condamnés à en établir une modélisation, non définitive, pour espérer continuer à transmettre nos pratiques.

- Secteur Français -

(1) cf article du dossier : "Etat actuel de la recherche"

(2) "la dictature, pour ce qu'elle opère la transformation des "savoirs savants" et des savoirs sociaux en objets d'enseignement, se situe en amont du processus d'enseignement proprement dit. Dans cette définition, la didactique reste absolument du côté des contenus disciplinaires" Jean François Halté

Par opposition, la "méthode naturelle" est centrée sur l'apprenant et sur des stratégies d'apprentissages.

(3) Cette rapide amnésie doit nous interroger quant à la solidité de la coformation dans le mouvement.

(4) Actualité de la pédagogie Freinet. Presse Universitaire de Bordeaux.

NOM..... Prénom.....

Adresse personnelle.....

Adresse de l'école.....  
(pour franchise)

Joindre un chèque de 50 F pour recevoir le dossier "Spécial lecture" sauf les abonner de la revue French Cancans qui le recevront dans le cadre de leur abonnement

Talon à renvoyer à : Denis ROYCOURT, 43 avenue Pasteur 89000 AUXERRE

A paraître (Avril 90)

Souscription A.Res.P.I. - I.C.E.M. pour faire paraître les actes de l'Université d'été (Vaucresson, juillet 1989).

## "Droits de l'enfant et Education en France et en Europe"

Les articles réunis dans cette publication constituent les actes de l'université d'été 89 co-organisée par l'A.Res.P.I. et l'I.C.E.M. A cette occasion, les participant(e)s à cette action, les intervenants et les militants de l'A.Res.P.I. et de l'I.C.E.M. ont effectué un important travail pour faire le point sur la question des Droits de l'Enfant, analyser les textes et notamment la Convention des Nations unies sur les Droits des Enfants, et enfin, envisager les actions à entreprendre pour le respect, l'application et l'extension de ces droits.

Les différentes contributions sont regroupées autour de quatre thèmes:

- Actualité de la question: le point - Approches historiques, juridiques, psychanalytiques, ... (Jean Pierre ROSENCZVEIG, magistrat, directeur de l'I.D.E.F. ; Pierre LENOEL, juriste ; Igor TCHERNICHEFF, psychanalyste ; ....).
- Pourquoi une Convention - Le contenu de la Convention - Les mécanismes d'application - L'application de la Convention internationale à la situation française, ... (Michel ALLAIX, magistrat, ministère de la justice ; Pascale BOUCAUD, professeur de Droit, Directrice du Centre des Droits de l'Homme à LYON ; ...).
- Les droits de l'Homme dans le champ de l'Education: Enjeux - Perspectives - Droit et libertés dans les institutions ; (Francine BEST ; Ch. VOGT, psychanalyste).
- Les Droits de l'Enfant dans le champ de la classe, des institutions sanitaires et sociales, de la cité - De la citoyenneté; (Franck SERUSCAT, Sénateur-maire ; A. GUY, psychanalyste ; C.F.C.V. ; C.S.F. ; Association des Conseils municipaux d'enfants).

La bibliographie internationale, les index thématiques, les noms cités, la documentation, les outils d'utilisation du texte donnés à la fin du livre font de cette publication un ouvrage difficilement contournable pour penser la réalité des Droits de l'Enfant et oeuvrer à leur application dans une démarche dynamique.

L'A.Res.P.I. et l'I.C.E.M. lancent une souscription au prix de 100 F. pour environ 200 pages. Pour bénéficier de ce tarif "spécial souscription", renvoyer le bon ci-dessous avant le 31 décembre 1990 à

Jean Luc BARON  
A.Res.P.I.  
10 rue du Bout du Manoir  
78770 THOIRY

Joindre obligatoirement un chèque de 100 F. à l'ordre de "A.Res.P.I. éditions".

Nom et Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Souscription pour ..... exemplaires de  
"Droits de l'Enfant et Education en France et en Europe"

Ci joint un chèque de 100 F. x \_\_\_\_\_ à l'ordre de "A.Res.P.I. Editions".

Fait à ..... le .....

Signature

# les EXPOS du Congres...

II.7

## nombreuses...

pour prendre contact avec leurs auteurs si tu le souhaites

### *Expo interculturelle*

pour l'équipe de Karine : Ilse Bonnetier - 57, rue Engelbreit  
67200 STRASBOURG

### *Droits des enfants*

Maryvonne Charles - "Les Charles" 73200 PALLUD

### *On s'affiche - aspiration des enfants - craintes - colires*

Alex Lafosse - Roc Bedière 24200 SARLAT

### *Droits de l'homme*

Ecole Gustave Doré - contact : Ilse Bonnetier

### *Travail d'une classe pour Imag*

Claire Villequez - 8, rue de la Pâle 25190 MOUTECHEIROUX

### *Ancienne collection BT2*

Paul Badin - Quai de Port-Boulet 49080 BOUCHEMAINE

### *Lecture*

Didier Mujua - 18, rue Ferré 18000 BOURGES

### *Poèmes - CE*

Denise Roux - Lot des 4 Seigneurs 38320 HERBEYS

### *Création d'un roman d'aventure*

Jany Gilbert - 2, rue Descartes 34800 CLERMONT L'HERAULT

### *Recettes pour la ville de tes rêves*

J.B. Schneider - 67 SCHILTIGHEIM

### *Dessins d'élèves de collège*

Janine Poillot - 12, allée des frênes 21121 AHUY

### *Encres de Chine - Ecole Maternelle*

Marité Gruet Masson - Ecole de Doye 39 MOREZ

### *Peintures Géantes*

Monique Bolmont - 10, Impasse du Bosquet 68510 KOETZINGUE

### *Linos*

Roland Bolmont - 10, impasse du Bosquet 68510 KOETZINGUE

### *Personnages en terre*

Roland Bolmont

### *Dessins*

Ecole Maternelle - Puits Saint-Laurent ORLEANS

II.8

*Cauduro*

Jacques Masson - 162, route d'Uzès 30000 NIMES

*Vivre à la maternelle rurale*

Claire Villequez

*Dessins caricatures*

Bernard Mislin - 21, rue de Ferrette 68480 DURMENACH

Lucien Buessler - 14, rue Jean Flory 68800 THANN

*Travailler en Aquitaine*

Catherine Mazurie - 41, rue Jean Duclos 33270 FLOIRAC

*Musée de Wittelsheim*

J.-Marie Notter - 22, rue d'Ammerschwihr 68310 WITTELSHEIM

*Musée de Karine*

Michel Bonnetier

*60 ans d'audio-visuel*

Jacques Brunet - 4, rue des Nénuphars 33370 ARTIGUES (près Bordeaux)

*Dessins de Pologne*

Brgsma Lodewizk - Krankrewicz Wanda Kollek Bogumila

*PAE pour une fresque*

Martine Boncourt - Ecole 67120 WOLXHEIM

*La sérigraphie "faire un livre en maternelle"*

*Tableaux à toucher*

Annie de Laroche Lambert - Groupe Scolaire 68490 OTTMARSHEIM

*Une semaine en classe artistique*

Roger Crouzet - Ecole Publique ST YVEZ BUBY

*Arts Plastiques*

Livre réalisé par une classe de maternelle

Marlène Boyer - Ecole maternelle J.Jaurès 08200 SEDAN

*Sur les pas de Léonardo de Vinci et de Nicéphore Niepe*

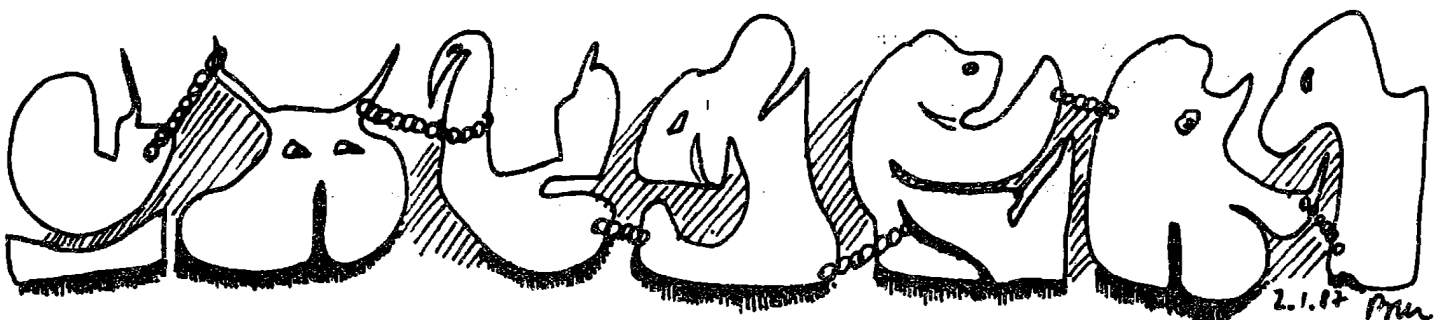
Ecole annexe Raphaël Périé - BLOIS

*Un voyage en Calabre*

*Raconte-moi la paix*

*Prendre la parole en 89 - Un lycée en 89*

Georges Bellot - 366, avenue de la Libération 84270 VEDENE





De la réunion que nous avons tenu en groupe de travail sur le sujet lors du stage, comme c'est le cas aussi dans d'autres lieux, ressort tout d'abord la nécessité de s'informer (beaucoup de collègues, même au sein du stage n'ont entendu parler que superficiellement de ces accords et ne mesurent pas toujours jusqu'où ils peuvent mener, de l'initiation à la musique en maternelle par une clique militaire aux jumelages de lycées avec des bases militaires entre autres), pour pouvoir informer ensuite nous mêmes, des applications de ces accords, des réactions ou non-réactions qu'elles ont suscitées.

Briser l'ignorance ou l'indifférence, on l'a constaté après la signature du premier protocole, c'est le premier grain de sable dans les rouages. Faire prendre position aux mouvements éducatifs, syndicats associations de parents d'élèves, est aussi une priorité.

Après 82, signature du premier protocole, 80 collectifs s'étaient constitués en France. Actuellement, il y en a... trois. Certes, les accords n'ont pas été rendus public avant Avril, mais il y a urgence à s'organiser, le ministère lui, n'attend pas et a prévu d'intensifier les applications lors de cette année scolaire.

## Des outils pour s'opposer aux accords :

Edité par le collectif crée à Paris, dont l'ICEM fait partie:

- Un 4 pages avec l'intégrale du protocole et la signature des premiers opposants ;
- Une affiche, avec un dessin de Cabu dont le collage doit s'effectuer de préférence lors du premier trimestre.

Pour ce matériel : Commandes / Collectif contre l'armée à l'école  
C/O UPF, 4 rue Lazare Hoche - 91100 BOULOGNE ;  
chèques à l'ordre d'UPF,  
\* 4 pages : 30c l'exemplaire,  
\* Affiche : 1 F l'exemplaire.

Diffusé par le collectif d'objecteurs tarnais :

- Le ramassis d'infos sur la militarisation de l'enseignement. Comme il l'avait fait après la signature du premier protocole, le collectif d'objecteurs tarnais a fait office de boîtes aux lettres. Il a reçu des informations de toute la France et vient d'éditer un nouveau "Ramassis d'informations sur la militarisation de l'enseignement". C'est un outil indispensable, moyen d'info et de coordination pour les collectifs et individus intéressés par ce problème. La richesse de la revue est fonction des envois de chacun. Dans l'affaire de l'Ecole normale d'Albi, l'annonce du jumelage lycée-caserne en Alsace a été déterminante pour la décision des normaliens de se mettre en grève.
- VIDEO: Le CDDP du Tarn avec un groupe de recherche a produit une vidéo intitulée : "Le retour du Civisme" (29 min). On y voit un général, mais aussi un réfractaire, et des instituteurs Freinet dont l'un anime une réunion coopérative dans sa classe. On y voit aussi une leçon d'instruction civique à l'armée, au sein d'un régiment stationné à Albi, et la reconstitution d'une classe au temps des bataillons scolaires. Document fort utile pour ouvrir le débat.

## - 2 AUTO-COLLANTS

Pour ce matériel : Commandes COT BP 229 81006 ALBI CEDEX. Chèques à l'ordre de APEL.  
Ramassis : 30 F l'unité + 7 f de frais de port.  
\* Abonnement (2 numéros successifs + info urgente : 50 F ;  
\* Autocollant 3,50 F.

Un répondeur téléphonique de coordination: 16.1.46.70.00.26

Les enseignants de l'ICEM réunis à Strasbourg lors de son congrès sur le thème des droits de l'homme et de l'enfant condamnent la signature du protocole Armée-Education du 25 janvier 89, publié dans le BO de l'Education Nationale du 6 avril 1989.

Les finalités de l'Education Nationale et de l'armée ne sont pas les mêmes, les pratiques non plus. A l'obéissance aveugle, nous préférons une pédagogie qui favorise l'autonomie de l'enfant et aide à la formation de son esprit critique.

Dans toutes nos tâches éducatives, de l'instruction civique à l'éducation physique, nous construisons nos projets pédagogiques et décidons par nous-mêmes à qui et quand nous ouvrons nos classes. Nous ne pouvons reconnaître l'armée comme co-éducatrice des enfants qui nous sont confiés.

Nous nous refusons à enseigner une instruction civique basée sur le nationalisme. Respectueux de la liberté de choix de l'enfant, ayant pour objectif de l'aider à devenir un être autonome et responsable, nous rejetons toute pratique d'embrigadement.

Jugeant nocif ce protocole Armée-Education, nous demandons son annulation pure et simple.

Cette motion a été adoptée lors de l'Assemblée générale du 23 août 1989.



# secteur français

Le groupe français s'est réuni pour faire le point sur les recherches actuelles dans le domaine de la lecture.

Comment la méthode naturelle se situe-t-elle par rapport au conflit entre les divers courants théoriques ? Tel est le thème dont les participants ont débattu. Tous se sont accordés pour affirmer que les invariants de la Pédagogie Freinet doivent demeurer un moteur plus important que la didactique de la lecture. Nous souhaitons dans ce but rassembler (et publier éventuellement dans "French Cancans", bulletin des secteurs français et lecture) des compte-rendus d'ouvrages de chercheurs appréciés en fonction de la Pédagogie Freinet.

Vous pouvez les adresser à : Jany Gibert  
2, rue Descartes  
34800 CLERMONT L'HERAULT

Ci-joint une courte liste d'ouvrages qui ont semblé intéressants aux membres présents du groupe. :

- Universitaires proches du mouvement :
  - ° Fijalkow et Downing "lire et raisonner" Ed. Privat
  - ° Fijalkow "mauvais lecteurs, pourquoi ?" Ed. PUF
- Revue "PRATIQUES"
  - ° N° 35 "la lecture"
  - ° N° 52 "pratiques de lecture"
- E. Ferreiro
  - ° "lire - écrire à l'école" CRDP Lyon
  - ° "comment s'y apprennent-ils ?" CRDP Lyon
- Pierre Clanché (ICEM)
  - ° "l'enfant écrivain" coll. Païdors Ed. Le Centurion
- Université de Toulouse / Le Mirail
  - ° Les dossiers de l'éducation N° 11 et 12  
(recueil d'articles de colloque sur lecture et écriture)
- Langue Française
  - ° N° 80 décembre 88 "la lecture et son apprentissage" Larousse



Le SECTEUR FRANCAIS  
se réunit  
VENDREDI 25 à 14 H  
Salle 204 ULP

PRESENTATION DES TRAVAUX  
D'EMILIA FERREIRO SUR LA LECTURE

par Marlyse Weiss (EN. Strasbourg)

E. Ferreiro : -formation piagétienne  
- psychologue et chercheur clinicien  
- enquête menée auprès d'enfants mexicains de 6 ans

son ouvrage : "Lire - écrire à l'école  
Comment s'y apprennent-ils ?"

Traducteurs lyonnais : J.M. Besse, D. Ginet, M.M. de Gaulmyn  
C.R.D.P. LYON

Prix : 165 F + Port

Table des matières : I. Axiomes  
II. Découvertes  
III. Transposition en France

### I. AXIOMES

1) Il y a une Génèse du lire - écrire

Même à 2 ans et demi, l'enfant n'est pas une table rase, il a déjà quelques connaissances, parfois même erronées, sur le lire-écrire (cf. Charmeux - Foucambert) L'enseignant doit en tenir compte. Se reporter aux travaux de Chauveau (du Cresas) sur les représentations de l'enfant.

2) Il y a 4 étapes successives dont aucune ne peut être sautée. L'ordre des étapes ne peut être modifié (cf chap. Découvertes)

3) L'enfant n'est pas forcément apte à la lecture sélective alors qu'il devra exercer cette aptitude, une fois devenu adulte. Contradiction avec l'A.F.L. donc prudence sur ce point.

4) L'enfant n'apprend pas forcément selon l'ordre de notre méthode car il est gêné par les disparités entre ses idées préalables et ce que le maître lui apprend.

5) L'enfant reconstruit toutes les informations qu'il arrive à glaner. Il assimile et transforme = c'est l'accommodation. L'enfant s'apprend les choses, ce qui a été pressenti par Freinet.

6) L'enfant est un vrai chercheur : il est toujours en train de vérifier ses hypothèses.

7) De conflit en conflit socio-cognitif, l'enfant progresse : on ne peut progresser que si l'on rencontre de la contestation. Si nous proposons aux enfants des activités diverses, en groupes, le conflit cognitif pourra s'extérioriser.

### II. DECOUVERTES

Il y a 4 étapes ou niveaux :

1) Niveau présyllabique

L'enfant pense que l'intention de communiquer suffit pour être lisible. Entre 2 et 3 ans, il comprend qu'un signe n'est pas un dessin. Il va conquérir d'abord la linéarité. Il peut se construire un répertoire de signes non conventionnels :

il a compris qu'il y a une convention pas pas qu'elle doit être partagée par les autres. La volonté de faire passer du sens passe avant l'envie de conquérir un code conventionnel.

## 2) Niveau syllabique

L'enfant fait une hypothèse sur chaque syllabe et se fabrique un code

## 3) Niveau syllabico-alphabétique :

Pour un mot long codage syllabique, pour un mot court solution mixte.

- 1 lettre pour encoder la syllabe
- 1 lettre pour encoder un son isolé

## 4) Niveau alphabétique

L'enfant se résout à abandonner son hypothèse syllabique pour arriver au système alphabétique. L'enfant est peu à peu convaincu qu'on écrit dans l'ordre : les noms, les verbes et enfin les déterminants et prépositions. Ce 4<sup>e</sup> stade n'est pas toujours atteint à 6 ans.

### III. TRANSPOSITION EN FRANCE

- Attention l'enfant n'est pas un adulte en miniature
- Prendre le temps de parler une heure en entretien avec chaque enfant : Expérience en cours dans le Bas-Rhin = globalisation avec le GAPP pour connaître les représentations de l'enfant sur l'écrit.
- L'enfant ne sait pas que tout ce qui a été dit peut être écrit dans l'ordre où c'est dit.
- Quand il lit, un écolier équilibré se lance avec des arguments étayés, au terme d'un calcul de décision.

Compte-Rendu Aline NICOLLE



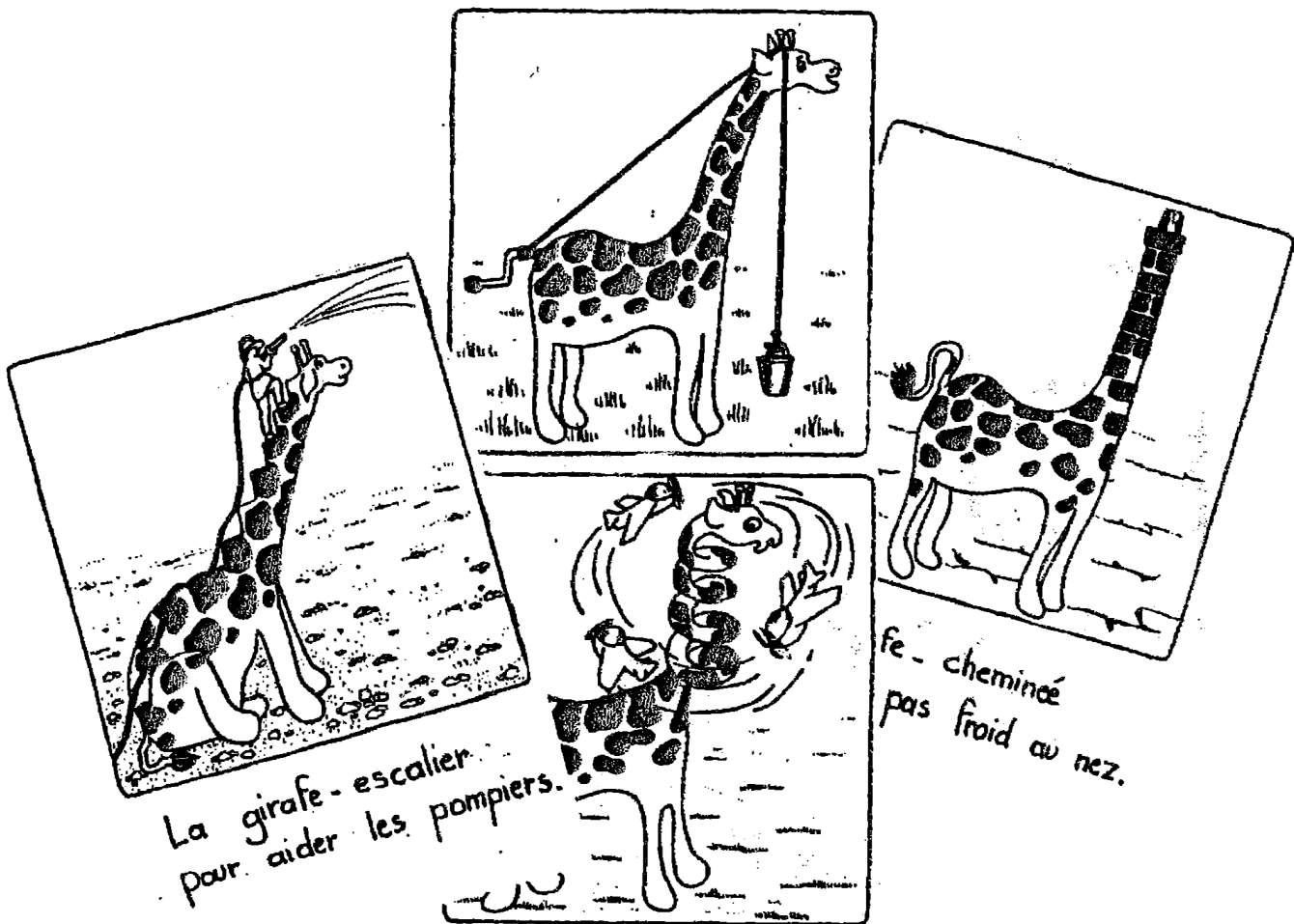
Je vais à l'école  
pour M'apprendre  
à lire.

Soledad CP.

Pour ceux qui connaissent " ODILON "

- 1) La dernière édition des aventures d'ODILON est parue.  
 Les 20 titres : 160.-F  
 L'auteur : Pierre Varenne  
 89300 CHAMPLAY
- 2) Pour les grandes sections et les CP , la série "Histoires de lire"  
 sort à la rentrée .  
 Les 20 titres : 120.-F  
 Même adresse.
- 3) Pour ceux qui veulent un règlement administratif, adresser la  
 commande à l'éditeur : Offset Informations  
 27 450 St ETIENNE L'ALLIER  
 Tarif : environ 200.-F pour Odilon et 150.-F pour Histoire de  
 lire (ou transitez par votre libraire).
- 4) Pour ceux (SE, CP, CE) qui ne connaissent pas Odilon,  
 renseignez-vous !

Les girafes.



La girafe - escalier  
 pour aider les pompiers.

fe - cheminée  
 pas froid au nez.

La girafe en tire bouchon  
 qui joue avec les avions.

offert par

Paul Badin

DEFINITION AFFINE

Le cercle est stupéfiant  
au centre un silex pointe la pyramide.

L'amour affronte l'Occident  
L'Orient compose le temps.

Le vin du ciel  
écarquille ton sang.

Résidence de l'été  
la montagne bleue  
en ses soieries marines.

Refus de l'âge d'amont  
une proue pour racine.

Longue épargne de vide  
tissée d'intimité.

Tracas et jacasseries...  
miraculeuse halte  
au relais indemne.

Dans la partance des oiseaux,  
hémisphères déployés  
sur l'ample musculature.  
Le sombre hiver dérive.  
Certitude rectiligne  
longtemps perceptible  
à la trouée du Sud.

Lavoirs éteints  
des escales polaires  
vêtement moisi des mots imposteurs.

Le marteau cérébral  
aliène l'essor limpide.

Mon quotidien va bien,  
c'est l'abîme qui ronge.  
La croûte opaque ignore  
le séisme majeur.

Boire  
si Dieu n'existe pas.

VOILA

Besoin d'affûter l'outil nuptial  
celui qui simplifie  
arrache  
caresse la vérité  
pour ne pas asphyxier la flamme  
sous la fumée des concessions.

A la main qui se tend  
nul besoin de décorations :  
la barque creuse son sillage  
dans les arbres de sa chair.  
Se reconnaissent, là,  
l'épaule des preuves  
leur aboi fidèle.

Brasier d'une avancée  
ces pages émigrent  
au plus près.

Seul cordon ombilical  
pour franchir la vie :  
la ligne d'horizon.  
Tous ces barreaux  
ne font que pointiller  
les affres des bourreaux.

L'heure étroite  
où se referme l'œuvre  
s'entr'ouvre  
sur un fabuleux bouquet d'inquiétudes.

## BULERIA

Il y a deux perles  
 dans ma nuit.  
 L'une saigne  
 et mon remords l'appelle  
 l'autre cache  
 ce que mes larmes ont vu.  
 Gémelle  
 est ma douleur  
 et la Lune  
 à jamais noyée.  
 Seule la buée  
 de ton souffle  
 colore  
 un long frisson  
 une fertile ivresse.

\*

## SOLEA

Si quelqu'un te demande  
 pourquoi les hommes d'ici  
 bâtissent, ô mon amour,  
 des maisons aussi belles  
 réponds que c'est le cœur  
 qu'ils offrent  
 à la femme qu'ils aiment.

Je couvrirai ta gêne  
 du larmier de mes laines  
 et ma bouche éternelle  
 scellera  
 l'offrande d'une reine.

\*

## FONDS ANCIEN

Vivre inscrivait un ciel  
 à l'aplomb de chaque virage.

Je payais ta fabuleuse origine  
 du larmier de mes renoncements.

La plaie rougeoyante basculait  
 dans sa nuit incertaine.

Les crocs étaient repus  
 de l'ignoble arithmétique.

Trois mots n'en finissaient plus  
 leur scintillement apatride

devise  
 d'où s'éjectait un sang agrandi.

«Je t'aime» blasonnait l'espoir  
 des prairies convoquées.

L'épaule était de roc  
 toutes aspérités soumises.

Il pleuvait encore dans l'arrière-boutique  
 quand se captaient au promontoire

les possibles éclaircies.  
 La vigie de la forêt dressée

balayait :  
 rognures surprises d'être dans la danse.

La sciure du travail  
 recouvrait la Terre.

Le chant séchait la sueur,  
 durablement affûté à l'Épine Rouge.

C'était en des années d'artisanne parcimonie.

\*

in

# Passante Inépuisable



# Commission Solidarité Internationale

**BRESIL**

L'A.G. de l'ICEM a approuvé le principe du soutien aux instituteurs des Paysans "Sans Terre" de Santa Catarina au Brésil  
.... sous réserve que suffisamment de gens s'engagent !

L'argent ne viendra pas d'en haut :

**N'OUBLIEZ PAS DE NOUS APPORTER VOTRE COUPON D'ENGAGEMENT AVANT CE MIDI**  
Cela nous permettra de savoir si nous pouvons nous engager auprès des Brésiliens.

Si vous voulez faire plus, vous pouvez :

- engager une correspondance avec ce pays
- trouver d'autres sources de financement
- organiser une action d'information dans votre école, votre ville, votre G.D.

Pour cela, utilisez le matériel disponible :

- Montage et expo réalisés par G. et R. RAOUX (voir ci-après)
- en Belgique : Montage réalisé par Henri Landroit  
rue Emile Banning, 79  
1050 BRUXELLES
- Film : "Terra Pra Viver" (16 mm ou vidéo réalisé en 1988) diffusé par la médiathèque des 3 Mondes  
63 bis, rue du Cardinal Lemoine  
75005 PARIS
- Expo "Meninos De Rua" : 22 photos et un très beau texte (que nous prêtons)
- Bibliographie et renseignement complémentaire auprès de  
Pascale BOURGEOIS  
39, Sq de Sétif  
35200 RENNES      Tél. 99.32.44.60

BEAUCOUP D'AUTRES GESTES DE SOLIDARITE sont menés par des écoles, des individus, ou des G.D. actuellement ou récemment à travers le mouvement :

- parrainage ou jumelage
- correspondance
- envoi de matériel
- campagne d'opinion
- aide à la formation...

Il est nécessaire pour la Commission de recenser ces actions. Un dossier sera réalisé et constituera le témoignage de l'action collective du mouvement lors de démarches à accomplir auprès des ministères ou organismes concernés.

Envoyer un compte-rendu de vos actions à Pascale BOURGEOIS (cf ci-dessus)

## Solidarité Brésil

A partir de photos, diapos, articles de presse, témoignages, nous avons mis au point un

MONTAGE DIAPOS et UNE EXPOSITION en panneaux

que nous proposons dans les écoles : C.M., collèges...

Nous sommes disponibles pour le présenter dans vos écoles pour 500 F par séances + participation au déplacement.

II.18

Vous avez intérêt à vous organiser dans votre région pour que les frais annexes soient répartis sur plusieurs séances.

Maxi : 100 enfants par séance.

Un exemple : Au Mans, 3 séances pour 2 collèges ont rapporté 1 500 F à la caisse de Solidarité.

La Commission Solidarité ICEM ne limitera pas ses objectifs au Brésil, bien sûr. Cependant, nous ferons avec nos moyens.

**Profitez de ce Montage éducatif  
Rejoignez la Commission Solidarité !**

Montage Brésil - Réalités d'Aujourd'hui

Contact : Renée et Germain RAOUX - La Fortinière 44580 BOURGNEUF en RETZ

Plume d'Aigle Flottante - Couleur Maya

Pour une éducation à la Paix

Plume d'Aigle est déjà venu 2 fois en Europe, en 86 et en 88. En 1988, il a enchanté les enfants de nombreuses écoles dans plusieurs départements (Finistère, Sarthe, Charente, Loire-Atlantique, Vendée, Loiret), en Suisse et en Belgique.

Il reviendra entre janvier et juin 1991. Si vous voulez le faire venir dans votre région, parlez-en autour de vous et faites-le nous savoir pour qu'on vous envoie toute information en temps voulu. (adresse ci-dessus : Renée RAOUX)

P.S. : nous possédons 4 cassettes enregistrées lors de ses précédentes interventions : A - D (55 F l'une + frais d'envoi)

B - C (60 F l'une + frais d'envoi)

COLOMBIE

---

NOUS RECLAMONS LE DROIT A LA VIE POUR LES  
ENFANTS DE LA COLOMBIE !

Un jour du mois de juin 1989, des cadavres d'enfants assassinés ont été trouvés dans une rue de Bogotta.

Ce fait n'est pas isolé. La violence meurtrière se manifeste de plus en plus dans ce pays dit "démocratique" de l'Amérique Latine.

INFORMEZ-VOUS : l'opinion mondiale doit prendre conscience.

Vous pouvez envoyer des télégrammes d'indignation à l'Ambassade de Colombie, à Paris ou au Consulat à Strasbourg.

---

Toute personne (ou groupe) prête à s'investir dans l'organisation d'une Rencontre Internationale des Educateurs Freinet (RIDEF) en France en 1992 est priée de se faire connaître auprès de :

Georges Blanc - Le Pinet 69610 SOUZY Tél 74.26.13.36 Sur ACTI BLAN 02

Les propositions concrètes et précises de lieu pouvant accueillir 250 personnes environ (période fin juillet/ début août) sont à faire le plus rapidement possible (indiquer tarifs, nombre et capacité des salles de travail) .

Tenir compte, entre autres, des paramètres suivants : proximité et importance du réseau SNCF, d'autocars, d'un aéroport, de camping ...

## BAILLER C'EST ESSENTIEL

Jacqueline M. PAQUIN dans son exposé

**"Bien dans sa peau,  
Bien dans son corps".**

nous a apporté différents éléments nous confortant dans nos choix pédagogiques. Nous avons retenu trois points qui nous semblent importants:

- 1) Une enquête a révélé que lors d'une situation d'apprentissage,
  - 40% des enfants sont des visuels,
  - 40% des enfants sont des auditifs,
  - 20 % des kinesthésiques
  - et 0% des olfactifs.

Afin de communiquer avec l'enfant il est nécessaire de parler son langage. Si nous ne sommes pas vigilants, nous n'utilisons que nos prédicats et ne sommes pas sur la même longueur d'onde



L'enfant qui a besoin d'explications visuelles ne peut pas se nourrir d'explications orales comme le chat qui a faim de poisson, face à la pâtisserie.

- 2) Etre attentif à ne pas refuser les manifestations corporelles : lorsque l'enfant s'étire ou baille, il libère sa fatigue et ne manifeste pas forcément un ennui irréprouvable. On peut imaginer qu'avant d'amorcer un travail, on fasse une séance de bâillements étirements.  
Voir à ce propos : "**Des enfants qui réussissent!**"  
par Micheline FLACK et M de COUTON. Ed. EPI.
- 3) Valoriser l'enfant particulièrement entre 6 et 12 ans. Une enquête en classe de 6e a montré que 50 % des enfants n'arrivent pas à connaître leur point fort. Mettre en évidence cette réussite permet de stimuler l'enfant et d'améliorer avec son aide d'autres domaines. Les outils mis en place dans certaines classes sont autant d'éléments d'une pédagogie de la réussite.

La Biosynergie, qui est une éducation du comportement, propose un contrat entre l'enfant et l'éducation.

VALORISER :

QUOI : L'enfant choisit le domaine dans lequel il veut progresser

COMBIEN D'ECHELONS : lui faire comprendre qu'il faut remonter par palier ;

TERME : vu le délai de 3 semaines au plus pour obtenir des résultats

COMMENT : moyens à se donner ;

QUAND : périodicité à définir ;

COMBIEN DE TEMPS : moment période de la journée à définir.

L'enfant a besoin de liberté mais d'une liberté structurée par l'adulte.

Cet automne Jacqueline M PAQUIN anime des stages de relaxation et de biosynergie. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à :

JM PAQUIN, 149 rue de la Div. Leclerc  
67170 WINGERSHEIM  
Tél. 88.51.24.93.

## musique

*Tu pratiques la musique dans ta classe .*

*Tu n'en pratiques pas,*

*MAIS tu voudrais bien en faire car tu considères que la musique est un moyen d'expression et de communication auquel chaque enfant a droit , au même titre que le texte ou le dessin libre par exemple .*

*Et si nous échangeons nos productions de classe, nos réflexions et pourquoi pas nos difficultés et nos demandes .*

*Si tu es intéressé-e , écris - moi :*

Patrick Laurenceau  
1, rue Raphaël Périé  
41 000 BLOIS

☎ 54 74 70 99

**ECOLE SANS RACISME**

Des jeunes, face au racisme et face à la xénophobie : ils réfléchissent et agissent.

Les jeunes sont les seuls porteurs de ce projet (les adultes de l'école sont consultés au même titre que les étudiants)

Les jeunes sont étudiants dans le secondaire (à partir de 12 ans)

**Première phase**

Une pétition circule dans l'école auprès des étudiants, des enseignants, des enseignants, des éducateurs.

Cette pétition réclame le droit d'organiser au sein de l'école des débats et des conférences sur le thème du racisme et de la xénophobie.

**Deuxième phase**

La direction de l'école est interpellée en vue de donner l'autorisation de telles réunions.

**Troisième phase**

Mise sur pied de rencontres, de conférences, de débats où étudiants, enseignants, éducateurs, personnes ressources sont invitées à dialoguer et à échanger les points de vue.

Création d'un document recueillant des propos racistes et présentant une argumentation rationnelle permettant aux jeunes de répondre.

**Quatrième phase**

Organisation d'un vote où jeunes et adultes de l'école sont invités à se positionner sur le respect et sur l'adoption de la "Déclaration contre le racisme et contre la xénophobie", signée par le Parlement Européen, par le Conseil de la Commission Européenne.

**Cinquième phase**

Avec plus de 50% des votes s'exprimant en faveur du respect de la Déclaration contre le Racisme et la Xénophobie, l'école se déclare ECOLE SANS RACISME.

Enfin, il reste aux étudiants et aux adultes le grand travail de vigilance : respecter et faire respecter la déclaration au sein de l'école.

Pour tout renseignement complémentaire :  
Jeunes sans Racisme - Ecole sans Racisme  
c/o Christiane DOTREPPE,  
Université de Paix  
4, Boulevard du Nord  
5000 NAMUR - BELGIQUE

# Enquête sur une pratique quotidienne: interpellé les enfants en classe

C.R. dans l'Éducateur.

quelques exemples vécus	niveau	l'ensemble de la classe	un groupe	un individu	avec quelle intention ?	comment le terme est ressenti par l'enfant ?	tutoiement	vouvoiement
	élem.	les enfants les petits les gens les gens	les filles les filles les rigoles les jupes	les gamins mon chose Auruce le petit brun le prénom le nom de famille le surnom le diminutif	neutre pejorative ou moqueuse positive	neutre pejoratif moqueur positif	X	
Comment j'interpelle ?								
ce que j'ai déjà entendu								

Nom et adresse (facultatif):

Renvoyez à Monique BALL  
Le Plateau 57310 BOUSSE

## COTISATION INDIVIDUELLE ?

Article dédié aux 24 hommes et aux 3 femmes qui ont pris la parole pour le débat sur la cotisation de l'ICEM, le 23 août 89 à Strasbourg.

Une idée m'est venue en AG mercredi soir, pour que la cotisation soit autant le reflet de nos pratiques pédagogiques que de la nécessité de nous organiser.

Pourquoi les GD ne se mettraient-ils pas d'accord, s'engageant chacun à verser un certain montant de cotisation ? La somme totale de ces cotisations devant représenter la somme nationalement nécessaire. Chaque GD choisissant pour atteindre cette somme, s'il applique la cotisation égalitaire ou modulée (ce qui éviterait un nivellement national qui, en l'état actuel, lèse tout de même 73 personnes présentes à l'AG de Strasbourg) ou s'il alimente la caisse autrement. Le GD déclare le nombre d'adhérents qu'il souhaite et seuls ces membres-là pourront voter en AG, y compris un membre qui n'aurait rien payé à son GD (c'est un accord entre son GD et lui). Et évidemment, il ne serait pas question de toucher au fait que le membre ne représente et ne peut représenter que lui-même.

La formule que je propose permet, il me semble, tout en ne touchant pas au principe de la cotisation, de prendre en compte toutes les sensibilités, d'éviter une uniformisation des pratiques et d'être davantage en accord avec nos idées d'éducateurs de l'Ecole Moderne. N'étant pas une élaboration de la structure nationale mais un engagement des GD, elle correspond mieux à la démarche qui nous est chère en Pédagogie Freinet.

Cela veut dire, mathématiquement parlant, qu'il y a peu de chance que deux adhérents de l'ICEM paient la même cotisation : est-ce qu'un Educateur Freinet qui refuse par ailleurs toute uniformisation des individus et des systèmes, devrait s'en plaindre ?

L'avant dernière question serait de savoir comment les membres de l'ICEM dont le GD ne fonctionne pas pourrait s'acquitter de leur cotisation... (mais là c'est à vous d'avoir des idées !).

J'ai gardé le plus gros morceau pour la fin : un changement de statut s'avère nécessaire ! Je sais que les discussions d'AG sont fastidieuses (surtout dans l'étuve des amphis de Strasbourg) mais l'existence de statuts légaux ne doit pas nous faire oublier que nous sommes un mouvement de la Vie et un mouvement en vie. L'institution doit être au service de cette vie, même si cela nécessite des transformations administratives d'année en année. D'ailleurs, certains GD paient déjà la cotisation pour leurs adhérents ! Le choix politique de mettre nos idées en accord avec nos actes, y compris dans les alinéa des statuts, est-il impossible aux membres de l'ICEM ?

Pour la commission féministe (en voie de constitution) de l'ICEM :

Anne-Marie CAUMONT

**Ouais ! CA Y EST...**

Dire qu'on se cassait la tête pour savoir où aller pour pas trop cher, pour rencontrer, se rencontrer, bosser ou pas avec les copains, passer de bons moments ensemble et ce, sans trop de contraintes de temps, d'espace (1)... pour vivre un peu nous-mêmes, ce que nous essayons de faire vivre à, nos gosses dans nos classes... Et tout ça (et bien d'autres choses encore) dans un coin aussi sympathique que possible.

Ouais ! ça existait... ça marchait... et on n'y faisait pas attention. Alors, ça a bien failli ne plus exister... On a eu chaud ! mais c'est fini : ça repart, c'est reparti, oui, oui, ça vient, j'avais vous l'dire ce que c'est.

Ben, c'est un chouette coin dans l'Hérault, bien tranquille, à l'air pur (altitude : 600m) à 1 h des plages ou de la montagne. Là, des copains "Freinet" ont, depuis bientôt 20 ans, retapé, restauré une bâtisse... Des stages, des classes découvertes (des Bretons y sont venus), des rencontres y ont eu lieu... Et puis, peu à peu, plus grand chose, et on allait vers la disparition (pour non utilisation). Eh bien non !

A l'A.G. de la SCI, à Strasbourg, les survivantes (!) de l'aventure caudurienne (ah ! oui, Cauduro, c'est le nom du hameau) ont refusé la liquidation des biens et mis en application la volonté majoritaire des associés consultés par correspondance en juin 88.

Donc, la Société Civile Immobilière à forme coopérative, Renaissance de Cauduro (SCI Cauduro), fondatrice de ce lieu de rencontres, propriétaire des locaux et de 7 ha de terrain (camping, aires de jeux, balades...) passe une convention de bail à long terme avec l'Association Rencontres Internationales (R.I.) de Nîmes. Cette association, après avoir assumé la mise en conformité des locaux aux normes officielles, l'aménagement d'un certain confort (ou d'un confort certain) assurera la gestion du fonctionnement de ce centre : accueil, hébergement (toutes formules possibles à étudier) toute l'année et pas seulement pendant les vacances scolaires. Priorité donnée à toute activité ou instance du mouvement, pour des stages, rencontres...

Au Nouveau Conseil d'Administration a été élu :

Patrick BAUTRAIT, Hérault, Président ;  
 Colette MASSON, Gard, Trésorière ;  
 Pascal DUCIMETIERE, Suisse ;  
 Bernard MONTHUBERT (86) ;  
 Maurice ROCHARD (44) ;  
 Jany GIBERT (34).

Y'a encore du boulot à faire : les copains de RI ne refuseront jamais les bras, les bonnes volontés de tous ceux qui voudront encore apporter leur pierre à cette oeuvre.

Et... dites... ça serait-y pas chouette si l'été 91 on s'y donnait erndez-vous pour fêter le 20<sup>e</sup> anniversaire du début de cette aventure ? Dans des locaux encore plus chouettes ? Mais, oui, bien sûr...

L'ex-président (enfin remplacé) ROCHARD

Pour tout renseignement :

Pour la SCI : tous les membres du CA

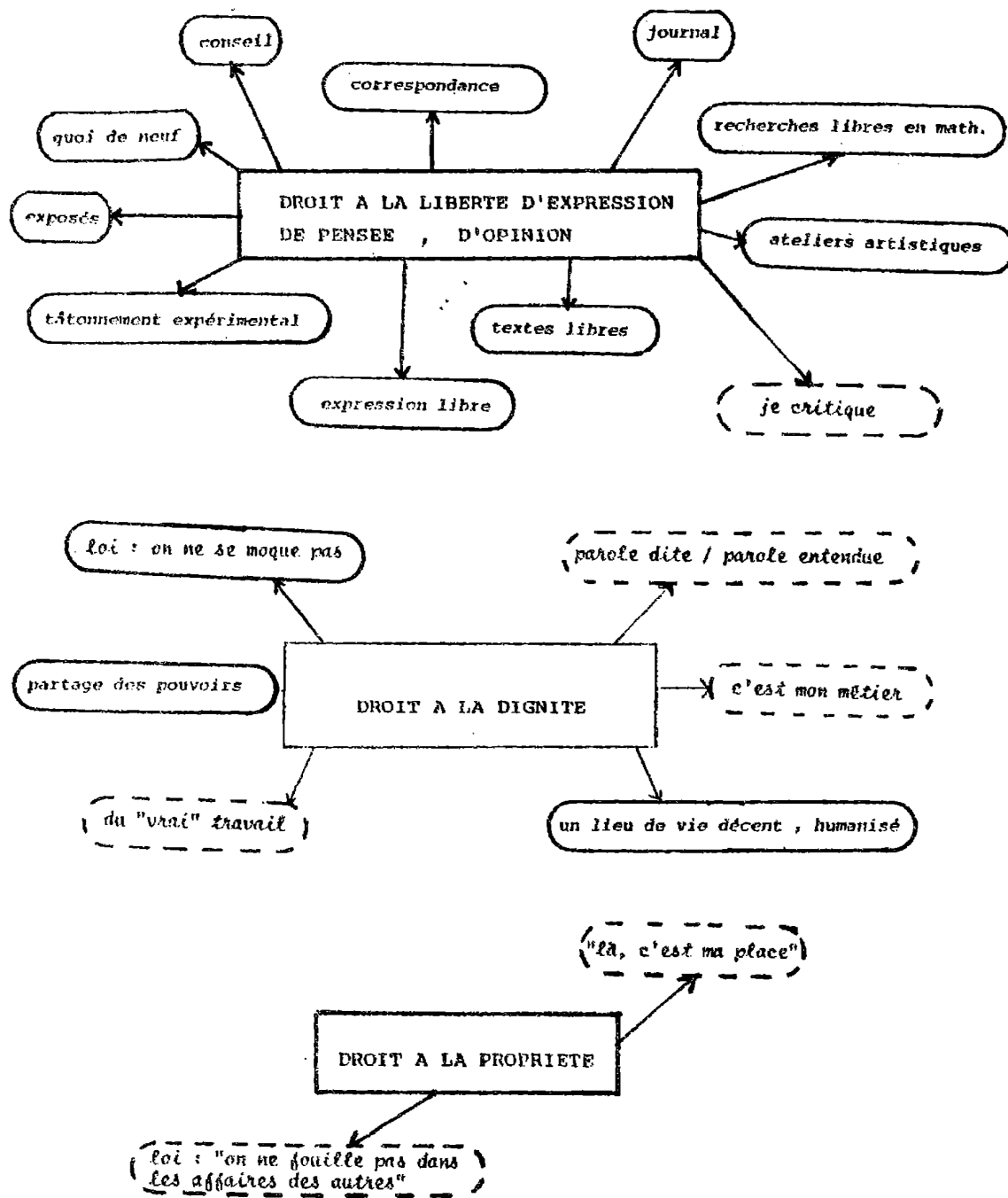
Pour RI : Jacques MASSON,

162 route d'Uzes  
 NIMES 30000

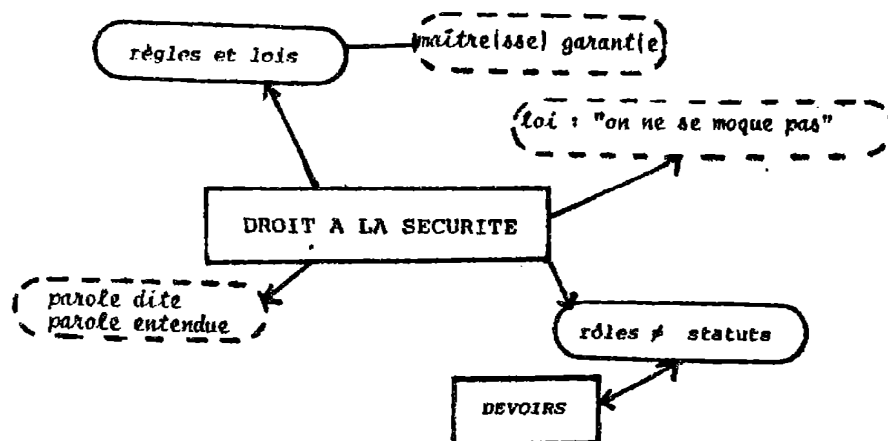
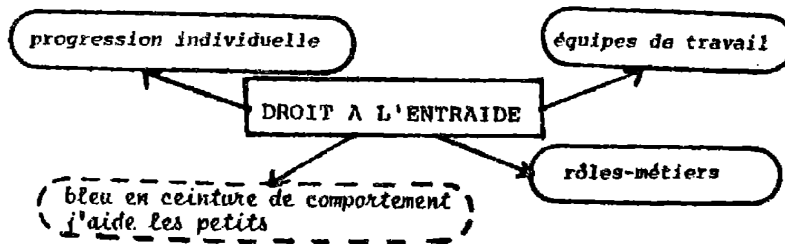
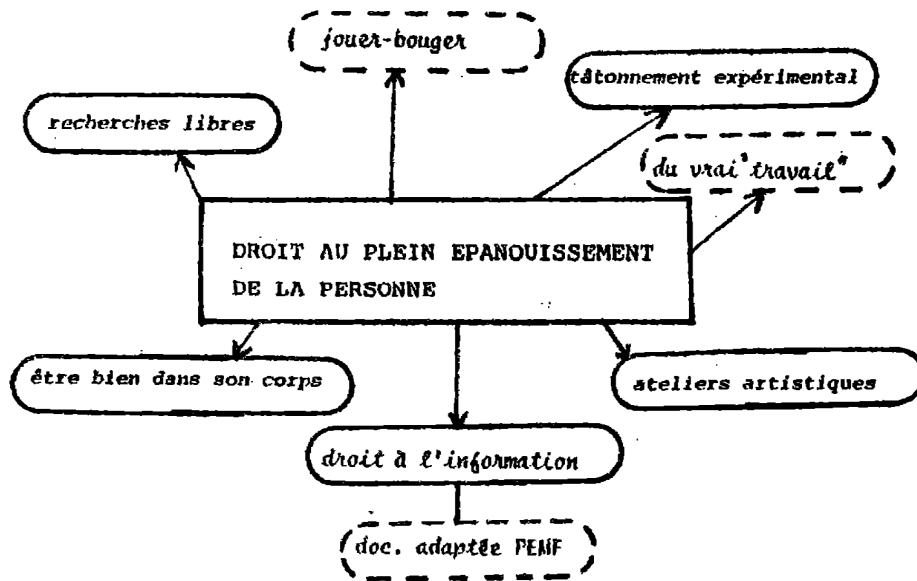


# Les droits de l'homme dans la classe

Qu'est-ce qui nous permet de vivre les droits de l'Homme dans nos classes ? Un groupe du Bas-Rhin a répondu à cette question et vous propose sa grille. A vous de la transposer avec vos élèves en tenant compte du travail de la classe.

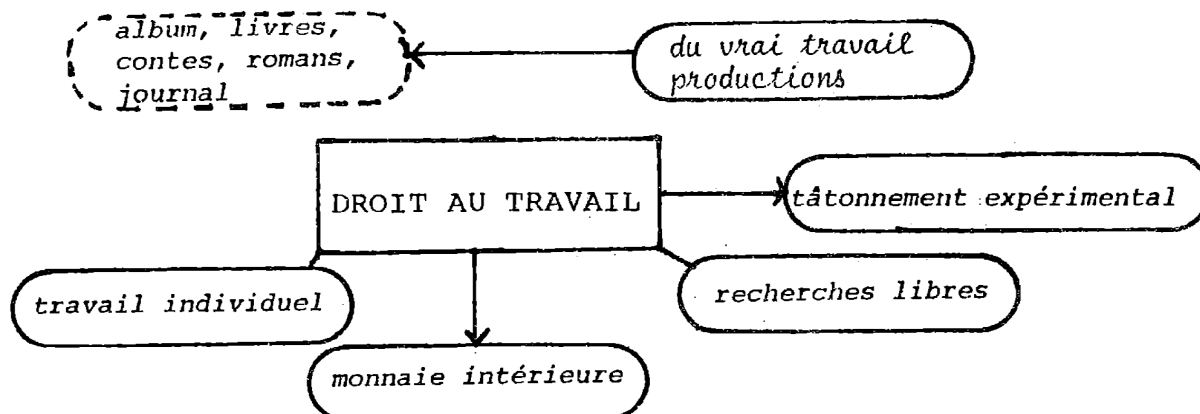
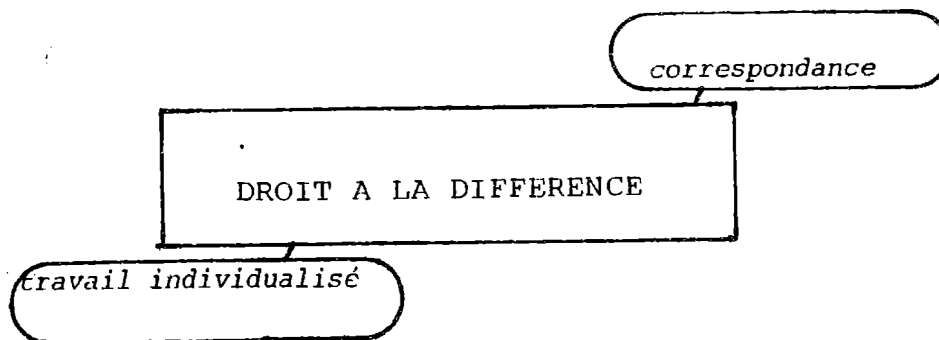
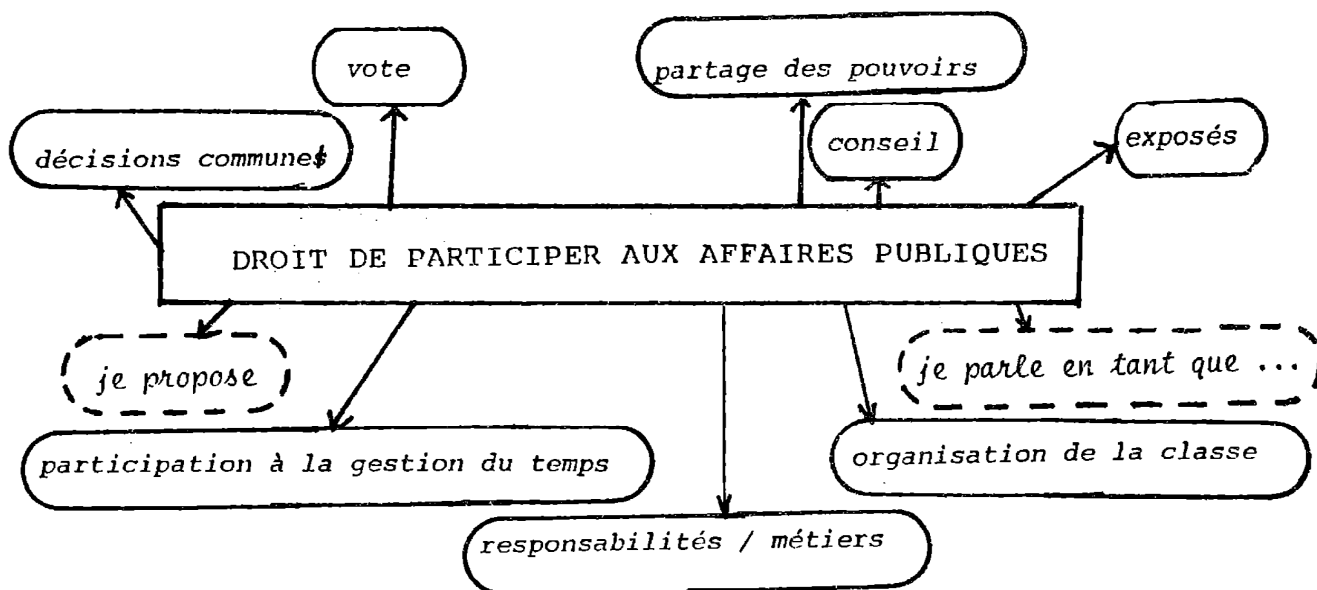


LES DROITS DE L'HOMME DANS LA CLASSE (suite 1)



.../...

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA CLASSE (suite 2)



FLASHES

FLASHES

FLASHES

**VIDEO FLASH****Vidéotheque**

Si vous voulez des documents sur la pédagogie Freinet pour animer des réunions avec les parents, pour animer des réunions dans votre groupe départemental ou pour lancer le débat avec des enseignants, une seule adresse:

SERRES Jean-Luc,  
Ecole publique, 24230  
ST ANTOINE DE BREUILH  
Téléphone : 53.24.79.80.  
Sur ACTI, SERR.

**Corres-Vidéo**

Tu veux faire de la corres vidéo, fais toi rapidement connaître à SERRES Jean-Luc ou envoie lui ton adresse pour qu'il puisse préparer les circuits primaires et secondaires. Tu recevras les instructions au fur et à mesure.

**PRESENTER LA PEDAGOGIE FREINET**

On est souvent embarrassé quand il s'agit de présenter la PF à l'extérieur du mouvement (EN, associations de parents...) ou même dans le cadre de stages internes. Il est généralement souhaitable de pouvoir s'appuyer sur un ou plusieurs documents audio-visuels issus de nos classes. Je vous propose, pour le secteur "Animation départementale", de recenser ce type de matériel : montages diapos, film S8, cassettes vidéo...

Si vous détenez ce genre de richesse, ou si vous savez où l'on peut en trouver, faites-le moi savoir de toute urgence, ou bien par courrier, ou bien par ACTI (code TETU), en précisant bien de quel type de document il s'agit, ce qu'on y trouve, et qui le détient (nom, adresse, n° de téléphone).

A ma connaissance on peut déjà noter :

- Le montage diapos du 76 avec commentaire tapé sur la PF en général.
- Un certain nombre de documents vidéo recensés dans la partie vidéotheque de la présentation du secteur audio-visuel sur ACTI. Une liste sera publiée dans coopération pédagogique.

Jean-Pierre TETU - 76640 CLIPONVILLE

Les multisupports existent  
tu peux les rencontrer

N'oublie pas d'emporter les deux coffrets multimédias réalisés par une  
classe de 5<sup>e</sup> lors d'un voyage échange avec la Calabre

-40 fiches  
une émission de radio  
3 films vidéo (23 min)  
L'ensemble 200 francs En vente à 12 h. dans le hall de l'entrée

-film vidéo : Prendre la parole en 1989  
Pour une animation autour de la parole des ados  
des cahiers de doléances  
210 F avec le portà commander à :  
Socoprodic  
collège Lou Vignares  
84270 Vedène

Les hommes de 1789 ont essayé d'exprimer  
leurs doléances.

Seuls les bourgeois, les hommes ont su,  
ont pu s'exprimer au nom du peuple, des femmes,  
des enfants, des non-privilegiés qui formaient  
98 % de la population.

En 1989, les choses ont bien changé  
dans les textes mais les enfants, les femmes,  
les sans-travail et les chômeurs n'ont toujours  
pas accès à la parole presque toujours récupérée  
par les hommes, les nantis, les professionnels  
de la communication ou de la politique.

Ce film "prendre la parole en 89" au  
travers d'Avignon et des expositions d'Alain Timar  
"Eh les morts, réveillez-vous !" à la Mairie d'Avignon  
et de Marie-Pierre Foissy Aufrère "La mort de Bara" au  
Musée lapidaire montre ce long et difficile cheminement  
de la prise de la parole.

Ces adolescents qui ont osé s'appropriier  
la parole et l'amplifier grâce à la magie de la  
caméra nous communiquent leur désarroi mais aussi  
tout leur espoir dans l'évolution des droits et  
des devoirs des hommes.

INDEX ALPHABETIQUE DES BT-BTJ SUR 36-14  
Mais oui, c'est vrai!

Vous pouvez désormais consulter L'INDEX ALPHABETIQUE des BT et  
des BTJ à partir de votre minitel en tapant le 36-14

\* Il s'agit du serveur ALPAZUR ( en Haute-Savoie). Quand apparaît le  
menu principal taper BTBTJ et ENVOI

\* Le serveur offre aussi de nombreuses autres possibilités sur la  
nature. Pour plus d'informations s'adresser à:

-Jean-paul GAY  
51 rue du Bettex  
74170 ST GERVAIS  
-Robert LAVIS  
école St Julien en St Alban  
07000 PRIVAS TEL 75 65 79 77

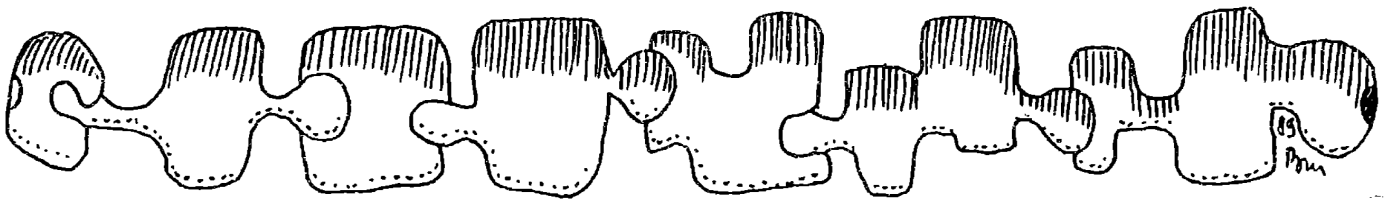
## LE PASSEUR DE GARONNE

Michel BARRIOS

Nouvelles. 220 pages. Tendres, cruelles, fantastiques ou ironiques. Dix-neuf histoires courtes. Presque toutes ont pour cadre le Comminges, au pied des Pyrénées, là où exerce et habite notre camarade. Un Comminges dont le quotidien cache parfois d'étranges péripéties. Des histoires où le normal dérape quelques fois. Jusqu'à la rupture. Jusqu'à basculer dans l'anormalité. Sur notre réseau télématique ACTI, notre camarade Dominique COUTURIER tenait d'ailleurs spontanément à témoigner : "j'ai lu le bouquin de Michel, j'ai adoré". "Des nouvelles pleines de tendresse, d'humour noir, un peu fantastiques. "Une langue à la fois simple et élégante. "J'ai souri et j'ai été émue." "C'est parce que c'est un copain de l'ICEM mais il mérite vraiment que plein de gens le lisent". "Et pour ceux qui craignent la fermeture de leur école, il y a une solution originale dans l'une de ces nouvelles !"

74 F + port chez Michel BARRIOS - Ecole de SALEICH  
31260 SALIES DU SALAT  
(BAL BARRO 1 SUR ACTI)

Alex LAFOSSE



### MOTION DE L'AG (23 août 89)

L'assemblée générale des enseignants de l'I.C.E.M. réunis en congrès autour du thème: "la Pédagogie Freinet; vivre les droits de l'homme au quotidien" protestent contre la politique du gouvernement israélien dans les "Territoires Occupés".

Cette politique a provoqué la fermeture des écoles primaires palestiniennes (22 mois sur deux ans) remettant ainsi en cause le droit des enfants à l'éducation, droit reconnu au niveau international et réaffirmé dans le projet de Convention Internationale des Droits de l'Enfant;

Ils se réjouissent de la réouverture des écoles primaires en Cisjordanie et à Gaza. Ils condamnent, par ailleurs, la fermeture des écoles secondaires et des universités palestiniennes. Ils demandent la réouverture de ces structures et le respect du droit à l'éducation.

Motion adoptée par l'Assemblée Générale du 23 août 1989

## ALBUMS P.E.M.F. : PERISCOPE

Les albums documentaires PERISCOPE s'adressent aux lecteurs à partir du cours moyen ; ils peuvent servir à la documentation des enseignants. Trois collections sont proposées :

- **REPERES** : histoires de France chronologique ;
- **HISTOIRE DE...** : histoire thématique ;
- **SPHERES** : les grands systèmes naturels, le monde vivant.

Il est possible d'acquérir ces albums de 48 pages par souscription annuelle de 5 numéros auprès de PEMF. Voici les numéros qui seront édités dans la prochaine souscription 1989-1990 :

- Un siècle de révolution (1789-1875) ;
- Vivre au XXe siècle ;
- Histoire de la médecine ;
- Histoire d'une ville ;
- Parcs et réserves naturelles.

Les albums PERISCOPE sont produits coopérativement par un chantier de l'ICEM. Les projets sont lus par des lecteurs critiques adultes et par des classes.

Le chantier recherche des collaborateurs pour lecture critique de projets futurs. Vous pouvez si vous le souhaitez vous inscrire en cochant sur le bulletin.

	- Renaissance et réforme
	- Histoire de droits de l'homme
	- Histoire du vêtement
	- Histoire de l'eau domestique
	- La société française au XXe siècle
	- Découvrir la mer
	- Astronomie (I)
	- L'espace

Nom et prénom:.....

Adresse:.....

.....

**Envoyez au coordonateur du chantier :**  
**BARBE Pierre**  
 Rimons  
 33580 MONSEGUR

Vous cherchez des correspondants ?  
Vous pouvez vous adresser à :

- **Un responsable général :** Philippe GALLIER,  
Ecole,  
27310 BOUQUETOT
- **Des responsables spécifiques :**
  - Correspondance naturelle :** Brigitte GALLIER,  
Ecole,  
27310 BOUQUETOT
  - Echange de journaux scolaires :** Jean-Pierre TETU,  
Ecole,  
76640 CLIPONVILLE
  - Correspondance télématique :** Roger BEAUMONT,  
Ecole,  
69290 POLLIONNAY
  - Correspondance vidéo :** Jean-Luc SERRES,  
Ecole,  
24230 ST ANTOINE DE BREUILH
  - Correspondance en espéranto :** Emile THOMAS,  
17 rue de l'Iroise,  
29200 BREST
  - Correspondance internationale :** Thérèse LEFEUVRE  
la Corsive,  
85550 LA BARRE DE MONTS

L'imprimé de demande de correspondant se trouve dans HOPPLA N°4



#### CORRESPONDANCE NATURELLE

=====

Je désirerais constituer un groupe de correspondance naturelle d'une dizaine de classes maximum, de la maternelle à la 6°/5° .

Mais ce que je voudrais, c'est que les gens qui s'engagent aient déjà pratiqué cette correspondance là et/ou lui donnent une place privilégiée dans leur travail quotidien .

Règles qui me semblent indispensables :

- ⊙ organiser une liaison minimum entre les groupes surtout au départ pour la présentation des activités et des personnes.
- ⊙ ne pas forcément mettre en avant la correspondance individuelle même si elle doit avoir un rôle important pour certains enfants.
- ⊙ être très rapide pour les réponses : répondre dans les 2/3 jours qui suivent l'arrivée du courrier, même pour dire qu'une plus longue réponse sera faite plus tard, après une recherche par exemple .

Si vous êtes intéressés , contactez moi :

Combe Christian  
Plaine du mas de Gentil  
34 980 Combaillaux  
tél.: 67 84 11 73

j'ai un groupe de 9/10  
enfants de 5 à 13 ans  
(2 enfants sont en 5°  
cette année ).



## - Appel -

Nos camarades polonaises souhaitent vivement correspondre avec des classes françaises. S'adresser à :

○ Bogumila Kollek

UL. ZAPOROWSKA 32 m 19

53 - 520 WROCLAW

○ dr Wanda Frankiewicz

UL. HARCERSKA 2 m 26

81 - 417 GDYNIA

○ Zofia NAPIÓRKOWSKA (Esperanto)

UL. WASKA 19

18 - 400 ZOMZA

## Demandes de correspondance -

Françoise BARTHELEMY,  
maternelle M/G (93)  
ROSNY SOUS BOIS.  
Adresse personnelle :  
37 rue du Gros Buisson  
VILLEMONBLE.  
Tél. : 48.55.51.88

Monique BRU,  
maternelle-CP  
(13 PS, 6 MS, 2 G, 5 CP) -  
école Fendelle -  
11400 CASTELNAUDARY (Aude)

M. Christine MORY,  
classe unique  
(7 CP, 2 CE1, 4 CE2, 2 CM1) -  
WILDENSTEIN (68). 89.82.23.14.

Christian ASTIER  
(3 CE1, 5 CE2, 5 CM1, 7 CM2) -  
\*COLOMBIER LE VIEUX (07) -  
15 km de la vallée du Rhône

Nicole ROUSSIN  
(7 CE2, 2 CM1, 5 CM2) -  
La chapelle sous DUN -  
71800 LA CLAYETTE  
(sud de la Bourgogne à 85 km de Lyon).

Babette QUINTEAU,  
maternelle-CP  
(2 CP, 9 GS, 6 MS, 8 PS, 5 BB) -  
école de St Clément les places -  
69930 RHONE; Tél. 74.26.32.40.

Brigitte VICARIS  
(2 CP, 4 CE1, 6 CE2, 4 CM1, 4 CM2) -  
Blomac -  
11700 CAPENDU  
(Aude près de Carcassonne)

Daniel MALHERBE (accueil)  
CE2, CM1, CM2 (67)

Edith et Daniel DAVID -  
Ecole la motte au bois -  
59190 MORBECQUE  
(nord de Paris)

Laurence BOUCHIAT -  
1 SG, 3 CP, 1 CE2, 1CM1, 3 CM2 -  
Ecole de St Bazile de la Roche -  
ST BAZILE DE LA ROCHE (Corrèze).  
Pour voyage-échange.

Martine HUARD -  
Classe unique 18 élèves -  
école de Rosenwiller -  
17 rue principale -  
67490 DETTWILLER.  
Tél. 88.91.44.79.

Françoise RUBION -  
22 CP -  
RENNES (35)

Marie-France VERNAULT -  
24 CP -  
79 THOVARIS.

Josiane PERRIAUD LE BOURG -  
22 CE1 -  
71340 IGUERANDE.

24 CP-CE1  
en bordure du Lac Léman  
à SCIEZ.  
Possibilité de se voir.  
M.P. SAYOYE-PRAILLES  
74140 SCIEZ

Mado DESHOURS -  
22 CE1 -  
48000 MENDE LOZERE

François GABY -  
25 CE1 -  
57157 MARLY

Alain et Marie DREVET -  
école à 3 classes  
(MAT, CP-CE, CM) -  
63160 EGLISENEUVE.  
Pour voyage-échange.

Yves TOURNAIRE -  
2 SG, 2 CE2, 3 CM1 -  
Ecole de Pojet -  
07410 ST FELICIEN.

Hélène VERA -  
CP 25 élèves Ile d'Yeu (Vendée),  
cherche éventuellement  
pour cette année ou l'an prochain,  
corres. similaires,  
ville accès train direct  
au départ de Nantes.  
Echange souhaité peut-être  
classe de neige...  
ligne possible PARIS  
NANTES / BREST LYON.

Martine QUERRY -  
Ecole de Bourgogne (90).  
84.56.41.19.

Danyèle BESSERER,  
61 rue Principale,  
68500 WUENHEIM.  
89.76.72.33. -  
école de Wuenheim -  
18 CP-CE1.(sur ACTI).

Annick JAEGER -  
9 rue Gourdon -  
ST PIERRE DU VAUVRAY -  
20 CE1.

Serge DAHAN 5 CP- 5 CE1.  
IMP espoir Châtillonnais,  
13 rue de Bagneux -  
93230 CHATILLON (sud de Paris).

Jean Paul WALTER -  
7 CE1, 3 CE2, 5 CM1, 5 CM2 -  
l'Evreuil Bourg Bruche -  
67420 SAALES.  
88.97.76.39.

Marie-Claude SERRES -  
CE1-CE2 -  
école  
ST ANTOINE DE BREUILH (24).

Christine FREYMANN -  
25 rue de la Foudene  
67400 ILLKIRCH  
CE2-CM1 (2 X 12),  
école du Lixenbuhl (67).  
Tél. 88.67.25.67

Nicole LEICHTNAM -  
7 rue de Bretagne -  
57157 MARLY -  
12 CE2 - 8 CM1

Sylviane CATEL  
26 CE2  
14000 CAEN,  
58 BD des Alliers (ZEP).  
31.86.61.71.

19 CE2 CM1 CM2  
école Mouzillon (44).

Dominique ROBIN,  
rue d'Ambert,  
45 ST JEAN DE BRAYE  
2 classes CM + 3 adultes

Bruno FRANC,  
ZEP, 25 CM2.  
école de la grâce de Dieu,  
14300 CAEN  
Tél pers. 31.72.68.40.

Jean-Jacques CARRIER  
89500 LES BORDES  
Classe rurale  
CE2 CM1 CM2.

Yves FRADIN  
classe spécialisée (IPP) 12-15 ans,  
11 élèves  
La Turnellère  
49530 LIRE

Didier MUJICA,  
18 rue Ferrée  
ASNIERES 18000 BOURGES.  
10 perf. Petits;

Patricia NIKLES -  
18 rue du Valois -  
1202 GENEVE  
19.41/22.733.08.51.  
3P/4P = 8/9 ANS (2 x 10).

Pierre BAUTRAIT  
Cité des pins  
Bâtiment 0  
Avenue E Diacon  
34090 MONTPELLIER  
22 CE2 ZEP.  
67.61.14.58.

Christian VIALETTE  
15 CE2-CM  
Ecole publique  
56500 BIGNAN  
Centre Morbihan,  
voyage ; maxi 500 KM.  
97.60.56.69.

20 CM1 CM2  
école Boissière du Doré.  
44430 LE MENAMEZE. F2 44.

Jean-Louis LAUTRETTE,  
2 route de Gençay  
86240 LIGUGE  
NOUAÏLE MAUPERTUIS  
21 CM1

Conchita SANZ  
Ecole martinon,  
rue Célestin Freinet  
33170 GRADIGNAN (près de Bordeaux)  
56.87.45.36.  
10 CE2 14 CM1.

Annick DEBORD,  
école d'application Jean Zay,  
20 CM2

Martine POULIN,  
168 route de Sorat  
1233 LULLY-GENEVE  
Classe spécialisée (11-13 ans)  
désire correspondre avec classe  
de perf du département de l'Ain  
(entrer dans un projet d'échanges  
franco-suisse bien financé).

Sophie KUEHN,  
90200 GIROMAGNY,  
7 perf. CP CE2.

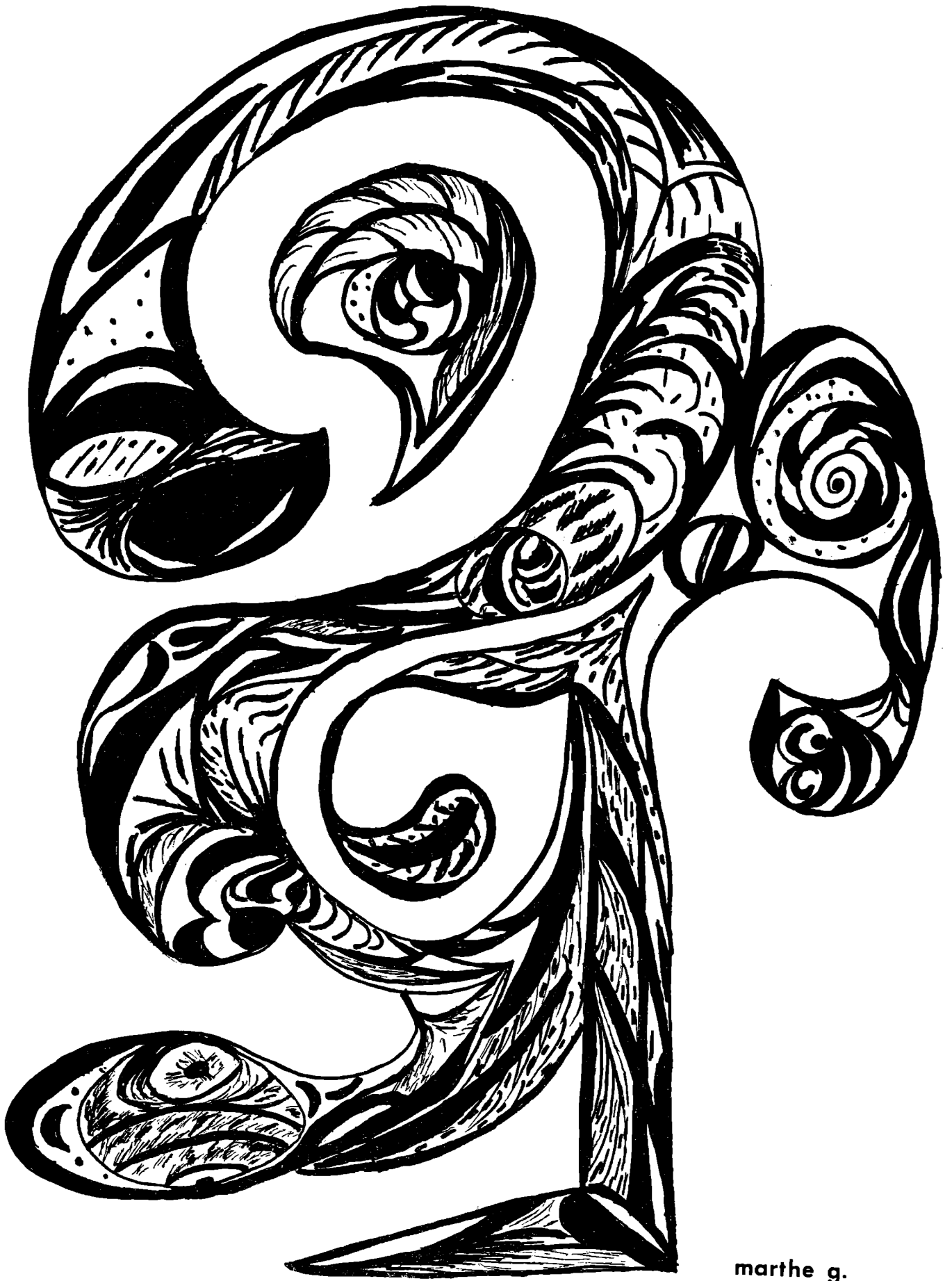
Jean-Marie NOTTER,  
22 rue d'Ammerschwihr,  
68310 WITTELSHEIM  
6e à 3e,  
circuit de productions  
d'élèves en anglais.

Maryse CANTILLANA (espagnol)  
5 rue A Rimbaud  
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY  
18 3e, collège,  
cherche corres.  
espagnols voyage-échange souhaité.

Il est 10 h 10 ...  
C'est le dernier tirage qui va  
se faire ... A minuit le dernier  
journal sera encolle ... et nous  
irons nous reposer.

Toute l'équipe est fatiguée,  
mais contente d'avoir tenu le  
coup jusqu'au bout!

Bon retour  
Les Copains du  
68.



marthe g.



anne-marie m.

**HOPPLA**JOURNAL DU CONGRES DE STRASBOURG 1989  
Mouvement Ecole Moderne-Pédagogie Freinet**5**

VENDREDI 25 AOÛT

TROISIÈME PARTIE

**NOS PERSPECTIVES  
D'EDUCATION  
POPULAIRE**

Cette troisième partie accueillera les écrits relatifs aux grandes options qui sous-tendent ou qui nourrissent nos pratiques quotidiennes. Nous y trouverons tout particulièrement des apports qui concernent le thème central de ce Congrès: les rapports, vécu au quotidien, entre la Pédagogie Freinet et les Droits de l'Homme; et les revendications des enfants et des jeunes de nouveaux droits telles qu'elles ont pu s'exprimer lors de la rédaction des "Cahiers de Doléances 1989 des enfants et des jeunes".

ÇA N'EXISTE PLUS !



J'AI DIT qu'c'était ceux du GROUPE I qui accrochent leur manteau, les premiers!



PLUS VITE!  
il faut lire PLUS VITE!



DEUX LIGNES!  
J'avais dit de sauter DEUX LIGNES!

Tu n'as pas entendu SIFFLER?



y'en a un c'matin il a essayé d'me contrer! J'ai BOTTE LES FESSES!





Des coups sont distribués par des adultes à des enfants dans les écoles. Contrairement à l'idée qui voudrait faire croire que "ces pratiques sont d'un autre âge" .. les coups tombent, ici ou là. Ils sont plus ou moins appuyés mais nombreux, quotidiens et parfois même, en certains endroits, érigés en système.

Dans les autres secteurs de la vie sociale les coups et sévices corporels de toutes sortes sont épinglés, signalés, statistiqués, médiatisés et largement commentés. Dans l'Education Nationale, malgré le grand nombre de témoins: rien ne transpire. Les bouches ne s'ouvrent pas. Ce sujet est tabou.



Quelquefois, au détour d'un grand frère vengeur, d'un père expéditif ou d'une mère excédée atterrit sur un enseignant un juste retour des choses sous forme de coups de poing bien ajustés ou de claques bien sonnantes.

Un enseignant meurtri: tous les enseignants ont mal. La corporation se mobilise.. et, bien sûr, porte plainte. Et c'est ainsi que, par voie de presse, l'opinion publique et la grande masse des usagers de l'école apprennent qu'il y a , ici ou là, comme un malaise.



Mais, au lieu de mettre à plat les tenants et les aboutissants afin de pouvoir conclure "en pleine connaissance de cause" et "en toute sérénité", les juges ne s'appesantissent que sur les effets spectaculaires et bruyants de ces affaires qu'ils traitent à chaque fois comme des cas isolés.. en laissant soigneusement de côté le phénomène grave, général et silencieux qui les a engendrés.

"On ne frappe pas un fonctionnaire!". Les parents sont coupables.

Le débat est occulté. L'enfant maltraité n'est pas défendu, ses parents ne sont pas entendus: le tabou est préservé.. (et les juges poussent un gros soupir de soulagement).

Mais, au lieu d'essayer d'entamer une réflexion de fond en sautant sur les occasions que leur donnent ces péripéties pugilistiques pour en creuser le sens et par là essayer d'en tirer des leçons.. les médias les classent d'emblée dans la rubrique des "faits divers". Ce faisant ils les minimisent en les marginalisant.

(A noter en passant que les écoles visitées la nuit, que les classes saccagées dans des expéditions punitives d'enfants qui se souviennent.. ne suscitent pas plus d'intérêt ni d'effort de jugement. Ces événements assez fréquents, lorsque les médias les évoquent, côtoient les chiens écrasés mais toujours assortis de commentaires pleins d'indignation!).

Mais, au lieu de choisir la voie de la promotion d'une profession en acceptant d'admettre qu'il y a, comme dans toutes les professions, des éléments malsains et donc, de choisir de les mettre hors d'état de nuire plus longtemps..

enseignante choisit toujours de les défendre.  
 ("IL N'EXISTE PAS D'ENFANTS MALTRAITÉS  
 DANS L'EDUCATION NATIONALE!")

Ainsi vaut-il mieux défendre  
 l'indéfendable quand l'indéfendable se  
 présente plutôt que prendre le risque de voir  
 discuter le tabou.

Il est encore sauf (mais pour combien  
 de temps?).

Mais, "Il faut comprendre, entend-on  
 de toutes parts, ce métier est un métier  
 tellement difficile!".



Essayons donc de comprendre (sans  
 pour cela sous-entendre que la tentative de  
 compréhension sera au service d'une  
 quelconque justification ou d'un pieux pardon  
 des violences à enfants) pourquoi ce métier  
 est si difficile et, surtout, pourquoi il est pour  
 certains si difficile qu'il les enlise dans des  
 comportements barbares.

Il est habituellement énoncé une liste de  
 raisons que la Nation connaît par cœur:  
 classes surchargées, salaires trop faibles, démission  
 des parents d'élèves, concurrence nocive de  
 la télévision, etc...  
 Il en résulterait que la position des  
 enseignants dans la société ne se situerait  
 plus sur les plus hautes marches du podium,  
 qu'ils en éprouveraient beaucoup de  
 ressentiment et une grande frustration..

Alors, certains, plus frustrés que d'autres,  
 plus sensibles, plus fragiles, seraient  
 conduits, "malgré eux", poussés par ces  
 causes "extérieures" à eux-mêmes.  
 -c'est-à-dire comme des victimes, à se

lancer dans des déraillements  
 psycho-affectifs qui débouchent sur toutes  
 sortes de violences aux enfants, physiques ou  
 psychologiques.. CQFD ?

Il n'est plus acceptable de réduire la  
 difficulté du métier d'enseignant à ces  
 allégations, et ce, pour plusieurs questions:

-ces éléments d'explication font l'objet  
 depuis des années et des années de tant de  
 "recherches", de réunions, de rapports de  
 commissions, d'articles, d'émissions de radio  
 et de télévision, de tant de livres doctes: les  
 difficultés ne devraient-elles pas être apianées  
 depuis belle lurette?

-ces arguments au service du "malaise:  
 --pour ne pas dire «malheur» enseignant"  
 sont toujours traités sur un mode objectif.  
 Alors que n'attend "La Raison" qui veille sans  
 fin sur l'Humanité, écartant les monstres du  
 sommeil, pour résoudre d'une simple  
 pichenette intellectuelle les problèmes de la  
 fonction enseignante?

-d'un point de vue plus trivial, les  
 enseignants ont obtenu depuis bientôt dix ans  
 leur République des Professeurs.. N'est-ce  
 pas la plus belle preuve que si leurs  
 représentants n'arrivent pas, en 10 ans, à  
 résoudre leurs problèmes.. c'est que ces  
 problèmes étaient mal posés?

-Pour en terminer avec l'inacceptable:  
 est-ce que, même en admettant que toutes  
 ces raisons soient "justes" (conditions  
 matérielles difficiles alliées à un manque de  
 considération publique) on peut admettre pour  
 autant que des enfants en pâtissent? Les  
 enfants sont responsables des errements de  
 leurs ascendants?

Un minimum de décence nous oblige à couper court. Ce qui ne signifie pas du tout, et bien au contraire, que le métier d'enseignant est une sinécure.

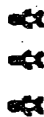
Difficile il l'est, assurément, et éminemment, mais.. peut-être pas, et, osons le dire: sûrement pas pour les raisons douteuses évoquées plus haut.

Le métier d'enseigner est difficile parce que c'est UN MÉTIER DE LA RELATION.

De plus, il s'agit d'un métier de la relation qui n'est pas banal puisqu'il s'agit de la relation ENFANTS/ADULTES.

De plus, et enfin, dans l'état actuel des choses, tout se complique encore par le fait qu'il s'agit de relation GROUPE D'ENFANTS/ADULTE.

(Le tout de cette difficulté étant, comme d'habitude, surmultiplié par la dénégation de ces difficultés.)



Dans nos pays latins de tradition catholique il n'est pas donné aux hommes toutes leurs chances dès la naissance car il n'est pas attribué à L'Enfant (comme dans les pays de cultures protestante ou juive par exemple, et pour n'évoquer que nos sociétés dites avancées..) un statut de Sujet. Il n'est qu'un objet passif à façonner qui doit coûte que coûte intérioriser des concepts négatifs tels que devoir, obéissance et conformisme.. avec, en prime: la culpabilité.

En outre, en partant d'observations justes telles que "le petit d'homme n'est pas fini quand il naît" "l'enfant n'a pas d'activité génitale" "l'enfant n'est pas producteur de richesses économiques", etc.. le discours rationaliste a pris le relais et a bien ancré dans les esprits cette conclusion faussée: le monde de l'enfance est étranger au monde des adultes.

L'enfant est donc, aujourd'hui encore, ici et maintenant (malgré la débauche de gadgets et malgré toutes les proclamations d'amour..) totalement emprisonné, "colonisé", dans les discours, les clichés, les croyances (et les peurs) des adultes: toutes prétentions imbéciles et néfastes à l'humanité qui perpétuent les élucubrations pitoyables du grand JULES FERRY, Ministre des Colonies et de l'Instruction Publique, emblème totémique de la race des "adultes sérieux et responsables" .. sur "les bons nègres à l'âme d'enfants"!!

Est-il étonnant avec cela que s'instaure dans l'école un climat de violence? Elle vient de l'accumulation de plus en plus insupportable des frustrations engendrées par le décalage hallucinant, et qui n'en finit pas de grandir, entre les mythes éculés évoqués plus haut et les réalités actuelles.

L'enfant contemporain acquiert très tôt une conscience narcissique. Il la cultive et il la revendique! Il n'a plus à attendre le service militaire ou le mariage pour se sentir autorisé aux frémissements de l'émergence du Sujet.

Dès l'école il se pose en Sujet et réclame d'être pris en compte globalement. Contrairement aux jérémiades des enseignants.. l'enfant veut, et plus que jamais, apprendre à l'école, mais il veut apprendre dans une perspective relationnelle: sujet parmi les sujets, ses camarades, et sujet avec le sujet "supposé savoir", l'enseignant.

Cette revendication tout à fait légitime serait porteuse d'espoir si elle était entendue, même seulement un peu.. mais les "maîtres" dans leur énorme majorité sont sourds à cette nouvelle qualité de travail proposée par des enfants qui sont aussi des personnes. L'institution toute entière est sourde.

Le Sujet résiste et manifeste avec plus ou moins de violence (qu'il retourne d'ailleurs quelquefois contre lui-même, ce qui constitue la cause la plus importante des échecs).

L'institution résiste et des enseignants cognent, sadisent ou.. dépriment.

L'EDUCATION NATIONALE est totalement responsable, par excès, de cette impasse qui fait honte.

\*\*\*

Qu'il soit maintenant permis d'aborder d'autres problèmes plus particuliers, cruels et très graves: ceux des affections mentales.

Le petit d'humains a déjà un long parcours quand, armé du langage, il arrive à l'école. Ça n'est pas un parcours abstrait, mignon, seulement dépendant et complètement innocent. Il a vécu auprès de sa mère et de son père autre chose que de l'angélisme. Il a vécu de la relation, avec de l'angoisse et du bonheur, de la violence et de la douceur, de grandes tempêtes émotionnelles et de superbes instants calmes. Bref il n'a cessé de se frotter à de la relation, c'est-à-dire: à de l'ambivalence.

Or beaucoup d'adultes, et, parmi eux des enseignants, ne supportent pas l'ombre de l'idée même d'ambivalence. Dressés aux questions fermées des certitudes, ils n'ont à offrir de l'existence que des réponses univoques.

Pour ces adultes-là, le questionnement de l'Enfant est un enfer permanent. Pour les élèves de ces maîtres ou de ces maîtresses-là la classe est un enfer quotidien émaillé de violences inévitables et inadmissibles.

La fonction enseignante est-elle compatible avec des structures mentales psycho-rigides?

(Et que dire alors de tous ceux qui n'affrontent les enfants que comme autant de miroirs effroyables de leur propre mort, etc, etc...? Etc.)

D'autre part, la mise en présence d'un adulte solitaire avec un groupe d'enfants n'est pas une chose naturelle. Sans travail sérieux et spécifique à cette situation, cela peut

déboucher (et cela se produit) sur des réactions émotionnelles d'une extrême violence, encore une fois préjudiciables aux enfants.

Il arrive en effet qu'un groupe d'enfants réveille chez un individu des fantasmes inconscients, archaïques et puissants, qui dorment au fond de chacun de nous, tous depuis des millénaires... tels que les fantasmes de dévoration ou/et de morcellement.

..et des enfants qui n'en peuvent mais sont régulièrement victimes de ces sortes de dérèglements qui n'auraient jamais dû pouvoir faire leur nid dans l'école.

L' EDUCATION NATIONALE est totalement responsable , par défaut, de ces aberrations.



Des coups sont distribués par des adultes à des enfants dans les écoles.

Des techniques psychologiques plus ou moins raffinées sont mises en œuvre par les fantaisies sadiques de certains enseignants (l'humiliation marche bien, le chantage va bien aussi, etc..).

Mieux, la suggestion hypnotique (soit de type "paternel" fondée sur la crainte, soit de type "maternel", enveloppante...) est encore l'approche la plus largement employée (et souvent encouragée par les "autorités") dans les classes. Elle assujettit (ou du moins elle essaie) l'enfant: en dépersonnalisant le Sujet elle en fait un sujet de la Méthode Coué (Emile Coué est toujours à la mode comme son contemporain Jules Ferry).

Les agressions sexuelles pédophiles, qu'elles soient symboliques comme les entreprises de séduction ou qu'elles soient réelles comme les attouchements, furtifs ou appuyés, ne sont évidemment pas absentes du tableau.

Ceux qui le nient sont des cadavres depuis longtemps.. mais ils trouvent encore un bénéfice à protéger ce sujet tabou.

Tous ceux qui sont vivants et qui considèrent qu'ils travaillent avec des enfants vivants sont minoritaires mais n'hésitent pas à secouer le tabou en posant beaucoup de questions:

-qui argumentera que les violences aux enfants sont nécessaires voire inévitables ou, pourquoi pas: inhérentes à toute démarche pédagogique?

-qui expliquera comment on peut acquérir des savoirs dans un climat d'insécurité?

-qui dira pourquoi, alors que le secteur privé se livre à une débauche de tests et de précautions pour écarter dans les recrutements tous les profils psychologiques qui ne seraient pas aptes aux relations humaines, l'Education Nationale continue inlassablement de recruter n'importe qui (à qui elle confiera des enfants!) sur des critères uniquement universitaires (comme si la finalité de l'Université française était de rendre les gens plus "intelligents"..)?

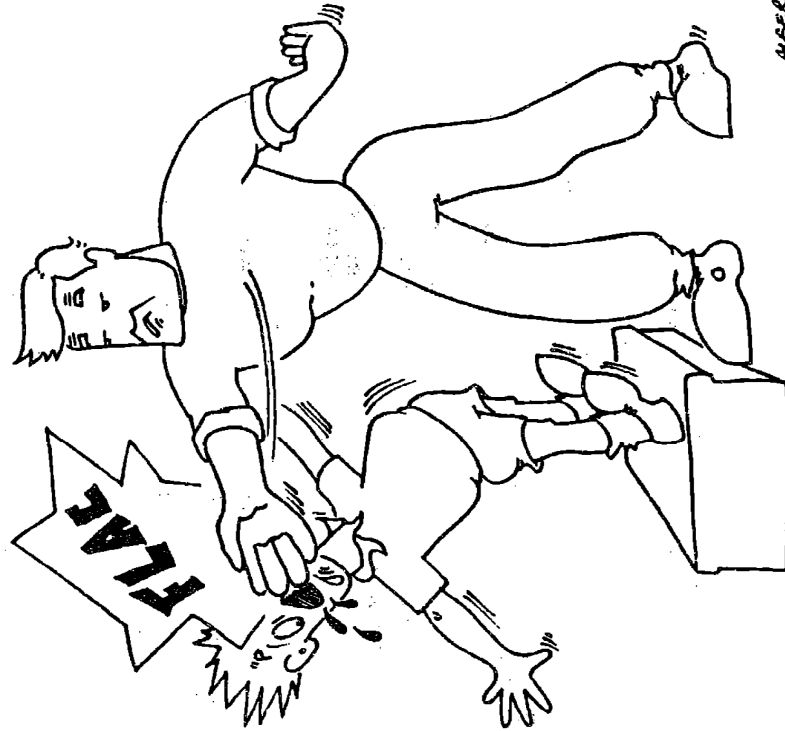
-qui exposera clairement pourquoi la formation des enseignants persiste à mettre les charrues avant les bœufs? Pourquoi cet acharnement à vouloir à tout prix occulter le Sujet en mettant toujours en avant les techniques, les méthodes, les contenus d'enseignements, au lieu de se préoccuper de mettre en place des personnes compétentes qui pourraient d'abord proposer d'approfondir les terrains du Sujet et de la Relation en général puis ceux des sujets et de leur relation au savoir en particulier?

**On attend les réponses.**

**Michel Cottereau**

Sarthe

JE SUIS NON-VIOLENT  
MAIS QUAND C'EST  
POUR TON BIEN  
JE ME CONTRÔLE !



# moissons

faites lors des communications

de Michel LORCY

Eric WEBER

Hubert MONTAGNER

le mardi 22 août 1989 dans l'après-midi

## PREMIERE MOISSON DE REFLEXIONS

1. Plutôt que de faire un compte-rendu exhaustif, je relève quelques points qui m'ont frappé lors de l'intervention de Michel Lorcy, éducateur, et Eric Weber, avocat.

Dans le dispositif juridique français aucune place n'est faite aux droits de l'enfant, considéré comme INCAPABLE.

Depuis Napoléon une seule disposition concernant les enfants a été rajoutée en 1945: l'enfant peut choisir celui de ses parents avec lequel il veut aller vivre en cas de divorce par consentement mutuel (mais le juge pour enfants peut, ou non, entendre l'enfant).

le juge peut statuer seul et aller, à la limite, contre l'avis de tous en particulier contre les vœux des jeunes et des adolescents qui ne sont que très rarement entendus (la parole des jeunes n'a aucune valeur devant le juge).

tout mineur peut être déféré devant le juge et être incarcéré provisoirement dès l'âge de 13 ans.

les conditions carcérales en France sont les pires des pays démocratiques comparables

les personnes (en particulier les enseignants) qui ne signalent pas les traces de sévices corporels constatés sur les enfants peuvent être poursuivis pour non-assistance à personne en danger. (n.b.: lorsque cela se passe dans le cadre scolaire, le plus efficace est le signalement au médecin scolaire qui fait un constat de sévice et qui mettra en route, si nécessaire, le processus de signalement au juge pour enfants.)

Bernard MISLIN

2. Hubert MONTAGNER, dans ses travaux, fait apparaître que dès sa prime jeunesse, l'enfant est riche de compétences relevant de ses systèmes perceptifs, locomoteurs, moteurs et interactifs. L'ignorance, voire la négation de la précocité de ces compétences, condamnent bien souvent ces dernières à rester enfouies; plus ou moins grande est alors la probabilité de les voir surgir un jour.

Si nous voulons pouvoir arguer du droit des enfants, il est de notre devoir de prendre en considération l'ensemble de leurs systèmes interactifs. A un moment ou à un autre, l'enfant doit pouvoir évoluer dans d'autres lieux que ceux proposés par la cellule familiale, à condition que les relations, les espaces et les rythmes proposés soient de nature à révéler ses compétences en lui permettant tout particulièrement de vivre la troisième dimension.

Au cours de sa communication, Hubert MONTAGNER a évoqué également la place de l'objet, du temps, la dimension sociale du comportement de l'enfant, la qualité du regard que peuvent poser sur lui parents et éducateurs, et la notion de jubilation.

.../...

### III.10

#### Place de l'objet.

- .l'abondance d'objets peut réduire la communication
- .l'enfant est capable très tôt (dès trois mois et demi, quatre mois) d'interaction, d'initiative, de responsabilité, sans que ces interactions soient médiatisés par le moindre objet. Les enfants sont tout aussi précoces dans leur aptitude à développer entre eux des interactions déjà constituées, indépendamment de leur relation à l'objet.

#### Place du temps.

Nous avons tendance à mesestimer les compétences des enfants: pour favoriser leur émergence, il faut leur donner la possibilité de se déplacer à leur rythme propre

- .il faut savoir être patient
- .les choses restent toujours possibles

#### Dimension sociale du comportement de l'enfant.

- .chaque enfant transmet aux autres les stratégies qu'il a découvertes en premier
- .plusieurs enfants sont capables, très tôt (dès seize mois) de coordonner leurs efforts
- .dès seize mois, chaque enfant est capable de prendre en compte ce que fait l'autre
- .il n'en reste pas moins capable de prendre des initiatives et de répondre avec son registre propre, et non pas en miroir, par rapport à l'autre.

#### Changer notre regard.

Permettre à l'enfant de se révéler à lui-même, de prendre conscience de ce dont il est capable, c'est aussi aider parents et éducateurs à le considérer d'un regard nouveau.

#### La jubilation.

Elle s'exprime essentiellement par la vocalisation dont les enfants rythment leurs déplacements.

L'importance des situations de jubilation a été maintes fois soulignée.

Jean-Marie NOTTER

### GLANES SUPPLEMENTAIRES

A la suite de ces interventions, des ateliers d'approfondissement se sont constitués. Voici quelques extraits des compte-rendus:

#### Ce qui nous a frappé:

- .l'écart entre les lois et leur application
  - .la société destructrice pour l'enfant
  - .l'institution judiciaire lourde et passéiste
  - .la prison pour les jeunes
  - .le monde "justice-prison" que les enseignants connaissent peu ou mal
  - .l'état de non-droit
  - .les compétences et potentialités des jeunes enfants
  - .la confiance à accorder aux tout-petits
  - .choqués par l'expérimentation sur les petits
  - .les déblocages précoces
  - .l'importance du milieu, des premiers apprentissages
  - .le décalage entre ce que nous instaurons dans nos classes et la réalité du monde extérieur
  - .la différence de traitement entre jeunes ados et adultes
- Ll'espoir de changer les choses. C'est de l'ordre du possible !

#### Des points d'appui:

- .les droits de l'enfant
- .la convention européenne des droits des enfants
- .l'importance du corps chez le jeune enfant
- .la confiance aux jeunes enfants
- .les rythmes des enfants
- .l'information des enseignants, des parents, des enfants
- .l'interaction chez les enfants

.../...

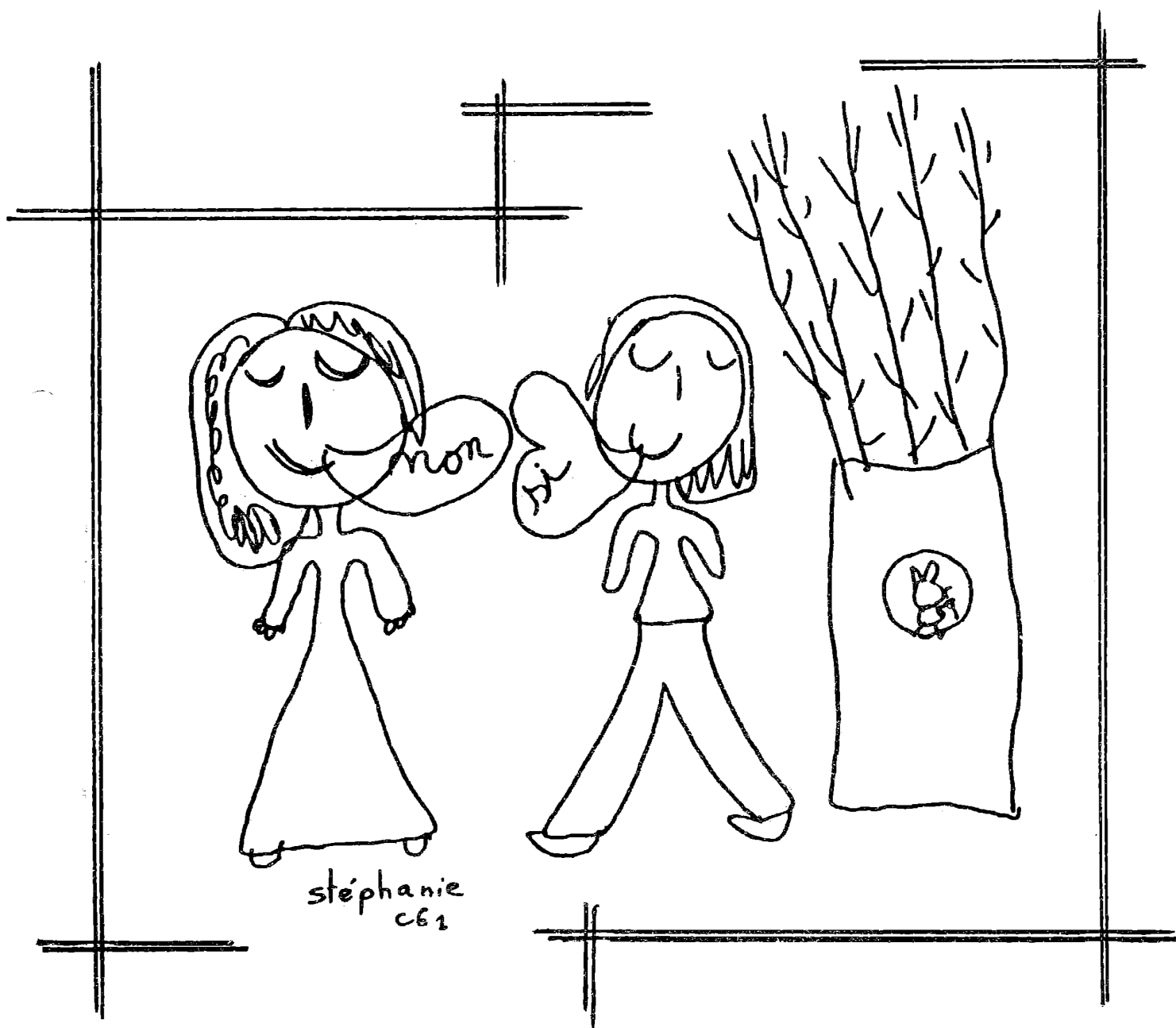


- .les recherches de Montagner
- .la part de l'éducateur
- .développement psychologique de l'enfant
- .l'importance de l'aménagement du milieu
- .la formation des enseignants

#### Changements envisagés

- .faire reconnaître nos pratiques
- .tenir compte des trois dimensions
- .veiller aux abus sexuels
- .faire connaître leurs droits aux enfants
- .mieux aménager nos classes, cours, écoles
- .connaître la législation et prendre des responsabilités
- .mieux écouter les individus
- .dialoguer avec les parents
- .suivi des cahiers de doléances (médiats)
- .aider les jeunes marginalisées dans les quartiers
- .laisser plus de temps aux enfants et suivre leurs rythmes
- .aller plus loin dans la réflexion suite à l'intervention de Montagner
- .connaître, faire connaître la convention des droits des enfants.

Une synthèse plus complète sera élaborée après le Congrès



# Droits de l'homme

# Droits des peuples

Pour réfléchir et agir en faveur du respect des Droits de l'Homme, des Droits des Peuples et de la démocratie, et pour favoriser la participation de toutes et de tous au sein de la société, l'UNIVERSITE DE PAIX DE NAMUR propose des structures, des documents et une formation.

→ Elle héberge le secrétariat du réseau Droits de l'Homme - Droits des Peuples.

"Le Réseau d'information et d'éducation concernant les Droits de l'Homme et les Droits des Peuples est un lieu de concertation et de coordination..."

"Chaque activité entreprise sera développée dans un esprit pluraliste et multidisciplinaire, de manière à présenter au public la réalité des problèmes sous l'aspect le plus large et dans le respect des tendances idéologiques et philosophiques qui animent le Réseau".

\* Extrait du règlement intérieur.

Charte de ce réseau :

Les organisations membres du réseau, conscientes que l'information, l'éducation et la promotion des droits de l'homme sont des composantes essentielles du développement de la société démocratique, se sont concertées pour réaliser un travail de complémentarité.

Ces organisations basent leur réflexion et leur action sur les textes juridiques de l'O.N.U. et du Conseil de l'Europe

Tous ces textes, signés par la Belgique, illustrent la variété et la complexité des droits qui touchent les aspects individuels, sociaux et collectifs, ainsi que les relations entre les Etats et les peuples, et les relations internationales. Il serait ainsi hasardeux d'établir une primauté de ces droits ou de dissocier les droits individuels des droits collectifs, les droits civils et politiques des droits économiques, sociaux ou culturels. Les diverses portée et significations des droits s'articulent et se complètent dans le devenir historique des sociétés.

Les organisations signataires du réseau s'engagent à coordonner leurs activités en vue d'atteindre, dans les limites de leur compétence, les objectifs suivants:

## OBJECTIFS

Permettre la réalisation d'un travail local, régional, national et international, comprenant des activités complémentaires et conjointes destinées à optimiser l'effort porté sur l'éducation et l'information concernant les droits de l'homme et les droits des peuples.

Diffuser les informations, et notamment celles des comités de défense des droits de l'homme et des droits des peuples, pour qu'elles puissent trouver une insertion légitime dans les programmes d'éducation, les médias et les circuits alternatifs d'information.

## AXES DE TRAVAIL

### A. EDUCATION

#### 1. Formation générale à l'école

Les organisations signataires interviendront auprès du Gouvernement belge, du Ministère de l'Education nationale, de la Communauté française de Belgique, du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et d'autres instances nationales et internationales afin que les droits de l'homme soient insérés dans les programmes de l'enseignement.

.. / ..

La formation des élèves des enseignements primaire et secondaire, de tous les réseaux, doit comprendre dans ses programmes l'étude de droits de l'homme, d'autant plus que les Ministres de l'Education nationale du CONSEIL DE L'EUROPE ont adopté le 25 octobre 1978 une «résolution recommandant aux gouvernements des Etats membres de prendre toutes mesures pour que l'enseignement des droits de l'homme et des libertés fondamentales trouve une place dans les programmes d'enseignement et de formation». Plus récemment le même Comité des Ministres adopte la Recommandation n° (85) 7 du 14/5/85 qui fixe les critères sur «l'Enseignement et l'apprentissage des droits de l'homme dans les écoles».

Pour sa part l'UNESCO, d'une façon régulière, enjoint ses membres et les organisations non gouvernementales d'introduire dans les programmes «l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales».

Il faut que dans les programmes de toutes les disciplines pouvant traiter le sujet (histoire, religion et morale, économie, géographie, sciences sociales, français...) des unités pédagogiques obligatoires soient consacrées à l'étude des droits de l'homme, et que des séances d'information et des animations soient prévues au cours de l'année scolaire.

Il ne faut pas oublier que les élèves et les étudiants sont des (futurs) citoyens, quelle que soit leur formation, et qu'il est indispensable qu'ils aient conscience du respect des droits de l'homme et des droits des peuples qui forme la base de la démocratie.

## 2. Formation permanente

La formation permanente auprès de tout public, notamment des enseignants, des jeunes, des syndicalistes, des animateurs culturels, des travailleurs, des chômeurs... constitue une préoccupation centrale des organisations signataires.

## B. INFORMATION

Les organisations signataires du réseau veilleront à ce que les informations concernant les droits des hommes et des droits des peuples soient diffusées d'une part dans l'enseignement et dans les organisations de jeunesse, les organisations d'éducation permanente et d'autre part dans les mass media et les publications alternatives. Elles souhaitent que la qualité de ce type d'information soit améliorée.

## MOYENS

Pour développer un travail permettant d'atteindre les objectifs fixés, les organisations signataires mettront à la disposition de toutes les organisations les informations dont elles disposent et les projets qu'elles soutiennent et réalisent.

Les organisations décident de présenter, si nécessaire, un front commun pour interpellier les instances administratives, politiques, culturelles, syndicales... tant sur le plan régional que national et international.

Les organisations réaliseront des séances d'information et de solidarité destinées à sensibiliser le public aux questions concernant les droits de l'homme et les droits des peuples. Les outils pédagogiques seront répertoriés, élaborés et diffusés par toutes les organisations concernées.

Les organisations pourront proposer une formation, soit initiale, soit continuée, destinée aux enseignants, aux animateurs et aux personnes qui assument des responsabilités d'éducation et d'information sur la problématique des droits de l'homme et des droits des peuples.

Les organisations souhaitent rester en contact permanent avec les autres associations concernées, pour promouvoir l'étude des droits de l'homme et des droits des peuples.

## CONTENU

Les organisations signataires du réseau s'occupent de l'information et de l'éducation aux droits de l'homme et des droits des peuples en tenant compte des situations vécues ici et ailleurs.

L'accent sera mis sur la défense des droits individuels, des droits sociaux et des droits des peuples, qui développent la liberté de pensée et d'action.

Les moyens matériels indispensables à son exercice seront mis à disposition.

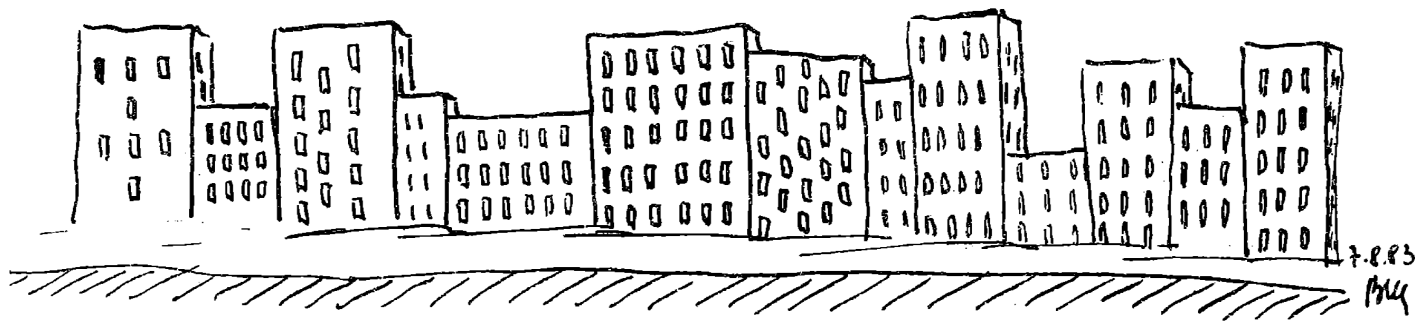
En conséquence, les organisations signataires combattent le racisme et la xénophobie, la misère et l'exclusion sociale, le colonialisme et le néocolonialisme, l'apartheid, les dictatures, les interventions et la dépendance étrangères, les génocides, les discriminations, les intolérances notamment religieuses et doctrinales, les ségrégations ethniques et autres... l'injustice sous toutes ses formes.

Les organisations signataires sont concernées par les droits des immigrés, l'enseignement interculturel, l'objection de conscience, l'élargissement des libertés démocratiques, la justice sociale dans le domaine du travail, de la santé, du logement, de l'éducation, de l'autodétermination et du développement...

Les organisations insistent pour que les droits établis par la Constitution belge, les Pactes, les Protocoles, les Accords, les Conventions et les Déclarations internationales soient intégralement respectés.

L'intérêt que les organisations portent aux droits de l'homme et aux droits des peuples se rattache à toute préoccupation vis-à-vis de la violation des droits de l'homme dans sa dimension individuelle et collective.

.../...



→ L'Université de Paix de Namur propose un dossier :

Quelle information aux droits des humains ?

Approche critique de la presse

Auteur : Hector VERA

Collaboratrices : Christine HANOUL

Christiane DOTREPPE

Ce document propose :

- des exercices pour dévoiler les contenus des messages
- des pistes de réflexion et d'action.

Il est destiné à être utilisé par les animateurs socio-culturels, les jeunes, et, tout particulièrement, les enseignants du primaire et du secondaire.

Ce dossier veut apporter des instruments pour découvrir et parcourir le vaste et complexe univers connecté à la problématique des droits de l'homme et des droits des peuples (1).

La thématique des droits des humains (1) est remplie de pièges idéologiques, de pratiques démagogiques, de dissociation entre le discours et la vie quotidienne... La question est de savoir comment dévoiler les enjeux et s'orienter dans ces dédales. Ici on a voulu répondre à la question de savoir comment faire une lecture lucide des événements et des messages véhiculés par la presse en matière des droits des humains.

Nous nous sommes efforcé de fournir les éléments nécessaires pour aborder les informations d'un point de vue critique, susceptible de dévoiler les contenus axiomatiques, contenus dans les messages, et découvrir les structures de traitement de l'information journalistique.

Les voici rassemblés dans ce dossier qui se compose de six chapitres et d'une documentation annexe.

#### Chapitre 1 : INTRODUCTION AU THEME DE L'INFORMATION AUX DROITS DES HUMAINS

D'une façon extrêmement succincte sont présentées les principales controverses qui passionnent ceux qui débattent le thème des droits de l'homme, pour en montrer le caractère complexe et pas toujours consensuel, témoigner de la nécessité de s'appuyer sur un maximum d'instruments d'analyse.

#### Chapitre 2 : L'INFORMATION INTERNATIONALE SUR LES DROITS DES HUMAINS

Une brève introduction pour montrer les limites de la connaissance d'un Européen sur la situation mondiale des droits de l'Homme. Ceci renvoie à la question de l'élaboration et de la circulation de l'information internationale. Nous décrivons ici les grandes lignes de l'ordre mondial de l'information et nous nous interrogerons sur la qualité actuelle des messages diffusés par les médias et sur les mécanismes de conditionnement idéologique du public.

#### Chapitre 3 : APPROCHE CRITIQUE DE LA PRESSE

Ceci constitue la partie centrale du dossier. Sont proposées quatorze unités d'exercices pour permettre une lecture critique, mais facile de la presse. Les étapes de l'exercice sont décrites en signalant les objectifs, la méthode, les types de personnes concernées (public) les orientations conseillées et les variables

(1) l'expression "droits des humains" sera utilisée comme synonyme des droits de l'homme - droits des peuples. Elle a aussi l'avantage de "démasculiniser" l'expression "droits de l'homme" et de la rendre plus adéquate.

../..

d'application de l'exercice.

Onze de ces unités ont été entièrement conçues sur la base d'un travail d'équipe de la Commission Information du Réseau Droits de l'Homme - Droits des Peuples (2). Après de nombreuses journées d'étude et de discussions entre personnes de diverses formations (sociologue, journaliste, enseignant...) on est arrivé à une pré-élaboration des exercices qui ensuite ont pris la forme définitive que l'auteur de ce dossier offre ici. Les trois autres exercices ont été élaborés par d'autres professionnels proches de la vision que ce dossier veut faire connaître.

#### Chapitre 4 : CLASSIFICATION DES DROITS DES HUMAINS

C'est une grille qui classe les différents droits et les accompagne des exemples des violations les plus courantes. Sont également indiqués les principaux traités internationaux des Nations Unies et du Conseil de l'Europe auquel ces droits et violations peuvent être rattachés.

La grille proposée sert d'appui aux exercices de lecture critique exposée dans le chapitre précédent et donne une orientation permettant un approfondissement du sujet des droits des humains par la voie de l'énoncé des sources juridiques les plus significatives.

#### Chapitre 5 : SELECTION DES DOCUMENTS PEDAGOGIQUES POUR L'EDUCATION AUX DROITS DES HUMAINS

A titre de complément, et à l'intention des enseignants et des animateurs socio-culturels, on trouvera ici une sélection des dossiers et des livres qui décrivent des expériences pédagogiques d'éducation aux droits humains et qui peuvent offrir des orientations applicables à l'école primaire, secondaire ou à la formation des permanents.

Chaque document est décrit dans ses contenus et orientations pédagogiques.

#### Chapitre 6 : CONCLUSIONS

#### 7 : ANNEXE

- Déclaration Universelle des Droits des Peuples
- Documentation sur le Réseau Droits de l'Homme - Droits des Peuples, activités réalisées, la Charte et les organisations membres.
- La recommandation UNESCO sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationale et l'éducation relative aux Droits de l'Homme et aux Libertés fondamentales (19/11/74).
- La recommandation du Conseil de l'Europe n°85 sur l'Enseignement et l'apprentissage des Droits de l'Homme dans les écoles. (Comité des Ministres le 14/05/1985)

Ce dossier s'adresse aux animateurs socio-culturels, aux journalistes, aux enseignants du primaire et du secondaire et à toute personne soucieuse de se doter des outils pour mieux se situer dans la controverse contemporaine qui concerne les Droits des humains.

---

(2) Le Réseau Droits de l'Homme - Droits des Peuples est une coordination de 50 organisations socio-culturelles francophones de Belgique qui s'occupe de l'éducation et de l'information aux droits des humains. On trouvera de plus amples renseignements sur le réseau dans le document annexe.

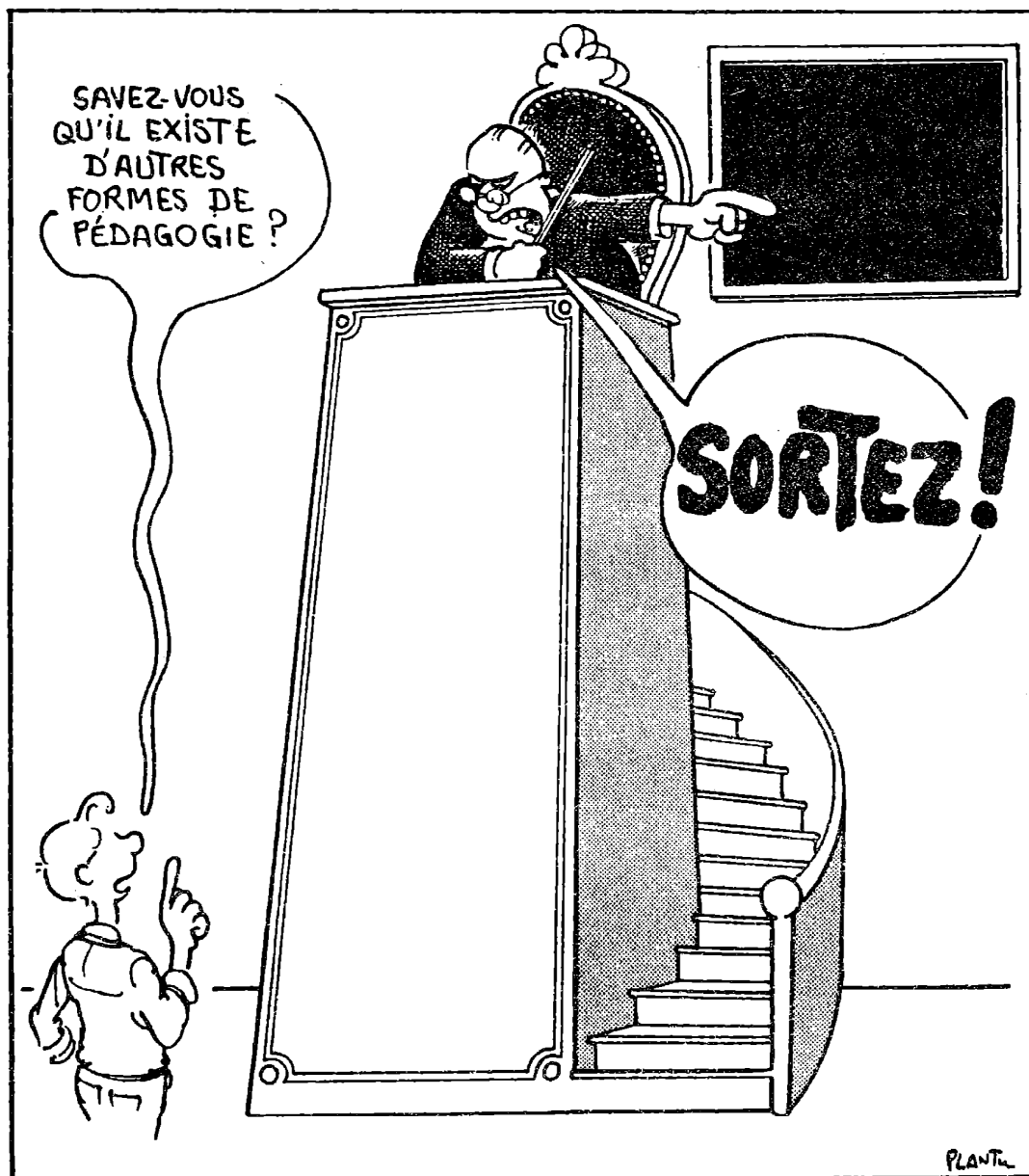
---

La formation permettra, à partir de la presse écrite de mieux cerner les grands problèmes contemporains qui se rattachent à la problématique des Droits de l'Homme - Droits des Peuples. On y abordera les informations avec un regard critique en s'interrogeant sur leurs qualités, sur leurs tenants et leurs aboutissants.

Des informations théoriques et les applications pratiques d'analyse des médias contribueront à promouvoir les Droits de l'Homme à l'école.

Pour tous renseignements, s'adresser à

Université de Paix  
4, bd du Nord  
5000 NAMUR  
Belgique  
Tel : 081 / 22 61 02





10991

Eh bien, oui, je suis un âne; mais qu'est-ce que ça prouve? Ça prouve que je viens à votre école, v'là tout.

*Dessin du XIX<sup>e</sup> siècle (INRP/Musée National de l'Education).*

# LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRES (1)

01090	MONTCEAUX	BERNE Nicole
03430	COSNE D'ALLIER	JACQUY ALAIN
03430	COSNE D'ALLIER	JACQUY ANDREE
06321	CANNES	RIBIS MONIQUE
06322	CANNES	BERTELOOT MAURICE
06322	CANNES	JAUBERT JEAN-PIERRE
06390	CLOS DE CONTES	SAPORITO JEAN-CLAUDE
07000	PRIVAS	LAVIS MARIE
07000	PRIVAS	LAVIS ROBERT
07410	COLOMBIER LE VIEUX	ASTIER CHRISTIAN
08200	SEDAN	BOYER MARLENE
10420	LES NOES SUR TROYES	LAURENCIN FRANCOISE
10430	ROSIERES	DE GISORS MARIE-ODILE
11000	CARCASSONNE	VICARIO BRIGITTE
11300	PIEUSSE	MAUREL SIMONE
11700	CASTELNAU D'AUDE	CAZANAVE LAURENCE
11700	CASTELNAU D'AUDE	SABATHE FLORENCE
13007	MARSEILLE	SOUVILLE NELLY
13008	MARSEILLE	PINET FREDERIQUE
13100	AIX EN PROVENCE	COLSON JEAN-CLAUDE
14000	CAEN	BERNARD MARIE-FRANCOISE
14000	CAEN	CATEL SYLVIANE
14000	CAEN	YVON MARIE-FRANCOISE
14000	CAEN	FONTANA MARIE-PIERRE
14000	CAEN	FRANC BRUNO
14200	HEROUVILLE	MARIE ALINE
14200	HEROUVILLE	BEST FRANCINE
15000	AURILLAC	CHAMPEIL MONETTE
17590	ST CLEM. LES BALEINES	PIED JOCELYNE
17620	ECHILLAIS	FEVRIER JEAN-CLAUDE
17620	ECHILLAIS	FEVRIER MARIE-THERESE
18000	BOURGES	LOUAT ANNETTE
18000	BOURGES	LOUAT JEAN
18000	BOURGES	MUJIKI DIDIER
19000	TULLE	CHARLES CHRISTINE
19140	UZERCHE	BOUCHIAT LAURENCE
19510	SALON LA TOUR	BOUTET ALAIN
21000	DIJON	HOLIN ANNIE
21000	DIJON	NICOLLE ALINE
21121	AHUY	POILLOT JANINE
24200	SARLAT	LAFOSSE ALEX
24230	ST ANTOINE BRE.	SERRES JEAN-LUC
25		SEMONIN LAURENCE
25000	BESANCON	SIMON MARIE
25190	MONTECHEROUX	VUILLEQUEZ CLAIRE
25650	LA LONGEVILLE	MOUTON PATRICE
26160	LE POET LAVAL	DEBARBIEUX ERIC
27500	ST SYMPHORIEN	ERNULT FERNAND
27500	ST SYMPHORIEN	ERNULT MIREILLE
27690	LERY	JAEGER ANNICK
29000	QUIMPER	PHILIPPE CECILE
29000	QUIMPER	TRELLU MICHELLE
29124	RIEC SUR BELON	BERTRAND PHILIPPE
29200	BREST	THOMAS EMILE



## LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRES (2)

29200	BREST	THOMAS MIMI
29243	GUILERS	ROUDAULT ARLETTE
30000	NIMES	MASSON JACQUES
32380	PLACOTA	BOURGEAT JEAN-CLAUDE
33270	FLOIRAC	MAZURIE CATHERINE
33360	CARIGNAN	TRAVERSE MARIE-CLAIRE
33370	TRESSES	BRUNET JACQUES
34090	MONTPELLIER	BAUTRAIT PIERRE
34370	MARAUSAN	LAFITTE RENE
34400	LUNEL	DESTRADE LAURENCE
34400	LUNEL	VIDAL PATRICK
34500	BEZIERS	ROBO PATRICK
34800	CLERMONT L'HERAULT	GIBERT JANY
35200	RENNES	BOURGEOIS PASCALE
35200	RENNES	CHARPENTIER ANNE-YVONNE
35200	RENNES	LERAY CHRISTIAN
35230	PONT PEAN	BOUYAUX REMY
35520	LA MEZIERE	LE BOHEC PAUL
35700	RENNES	HERVE MICHEL
35700	RENNES	LEGO CHRISTIAN
35700	RENNES	RUBION FRANCOISE
38000	GRENOBLE	GUERRY LAURE
38100	GRENOBLE	LEMOINE JACQUELINE
38100	GRENOBLE	NGUYEN TUYET PHONG
38320	EYBENS	KAUFFMANN ALAIN
38320	EYBENS	KAUFFMANN SUZETTE
38320	HERBEYS	ROUX DENISE
38350	PONSONNAS	BONNOIS LAURETTE
38360	SASSENAGE	FAURE EMILIE
38540	HEYRIEUX	DOMENACH MICHELE
38690	LONGECHENAL	DREVET CHRISTIAN
38740	VALBONNAIS	VINCENT SUZANNE
38790	ST GEORGES D'ESPERANCE	COULLET RICHARD
40110	ONESSE	LAGOFUN BERNADETTE
40380	MONTFORT SUR CHALOSSE	SERFASS FRANCOISE
40500	ST SEVER	LABAT FRANCIS
41000	BLOIS	LAURENCEAU PATRICK
41000	BLOIS	LABORDE JANVIER MARTINE
42140	ST DENIS SUR COISE	CHAZAUD ROMAINE
42430	ST JUST SUR CHEVALET	GIRIN MICHEL
43200	YSSINGEAUX	SOUVIGNET CLAUDETTE
44000	NANTES	MATHIEU ANDRE
44160	CROSAC	THEBAUDIN FRANCOISE
44400	REZE	LE GAL JEAN
44580	BOURGNEUF SUR RETZ	RAOUX GERMAIN
44580	BOURGNEUF SUR RETZ	RAOUX RENEE
44600	ST NAZAIRE	ROCHARD MAURICE
44690	MAISDON SUR SEVRE	LE MENAHEZE FRANCOIS
44760	LA BERNERIE	PONTOIR PATRICIA
44880	SAUTRON	MARTINET DOMINIQUE
45160	OLIVET	GAY MIREILLE
45160	OLIVET	HOUDRE JACKY
46800	MONTLUQ	FAUCON BERNADETTE
47130	PORT STE MARIE	BERGAGNIGNI CLAIRE
48000	MENDE	DESHOURS MADO
49000	ST GEMMES SUR LOIRE	KREMBEL FRANCIS
49080	BOUCHEMAINE	BADIN PAUL

## LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRES (3)

49270	ST LAURENT	FRADIN YVES
50470	LA GLACERIE	LETERRIER MARTINE
50530	ST JEAN THOMAS	PORTIER JOSEPH
50700	VALOGNES	TESSIER VERONIQUE
54000	NANCY	ROTA DOMINIQUE
54790	MANCIEULLES	FARLIN PASCALE
54790	MANCIEULLES	FARLIN PIERRE
56310	BUBRY	BENAIJ JACQUELINE
56310	BUBRY	GOULIAN MARIE-CLAIRE
56500	BIGNAN	GOUTTEQUILLET GHISLAINE
56500	BIGNAN	VIALETTE CHRISTIAN
57100	THONVILLE	BAUR ANDRE
57157	MARLY	FRANCOIS GABY
57157	MARLY	LEICHTNAM NICOLE
57157	MARLY	MARCHAL DOMINIQUE
57158	MONTIGNY SUR METZ	MAHUT MORY JOELLE
57270	UCKANGE	BERNARD CHANTAL
57310	BOUSSE	BALL JEAN
57310	BOUSSE	BALL MONIQUE
57780	ROSELANGE	BARBIER FRNCOISE
58190	TANNAY	GAUTHIER CLAUDE
59000	LILLE	GHIER JEAN-ROBERT
59190	HAZEBROUCK	DAVID DANIEL
59190	HAZEBROUCK	DAVID EDITH
59570	TAISNIERE SUR HON	DUFOUR MARIE-GEORGES
59800	LILLE	GHIER DOMINIQUE
59800	LILLE	HANNEBIQUE SYLVAIN
59800	LILLE	BEAREZ MICHELLE
60200	COMPIEGNE	ADENIER MARIE-FRANCE
60112	HERCHIER	FRANCOMME OLIVIER
60112	HERCHIER	FRANCOMME MARIE-JOSE
60510	BRESLES	MAUDRIN JEAN-LOUIS
61000	ALENCON	BOUCHER NICOLE
61100	FLERS	BRIONNE JACQUELINE
61350	ST MARS D'EGRENNE	GRIPON MARTINE
62620	BARLIN	PREVOT ANNIE
63100	CLERMONT-FERRAND	BELIGAT YVES
63100	CLERMONT-FERRAND	CHEVILLE DANIEL
63100	CLERMONT-FERRAND	GREMILLET SOPHIE
63160	EGLISENEUVE	DREVET ALAIN
63160	EGLISENEUVE	DREVET MARIE
63190	VERTAIZON	MAUBERT ANNE-MARIE
63910	VERTAIZON	MAUBERT MICHEL
64160	COSLEDAA-LUBE	LABARRERE MARCEL
64260	BILHERES/OSSAU	COURATTE ANNIE
64300	ST BOES	MAYLIN ANDREE
64370	ARTHEZ/BEARN	VAGINAY JANINE
65000	TARBES	HOURTOLLE COLETTE
65250	LORTET	CAUMONT ANNE-MARIE
66120	FONT-ROMEU	BILLEBAULT MARJOLAINE
67000	STRASBOURG	BUSTAMANTE HENRY
67000	STRASBOURG	EINSETLER ROLANDE
67000	STRASBOURG	SPRAUEL ANDRE
67000	STRASBOURG	STRAUSS MICHELE
67000	STRASBOURG	WALTER M.NATALIA
67100	STRASBOURG	ERNST EDGAR
67100	STRASBOURG	HUBERT FREDERIC

## LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRES (4)

67100	STRASBOURG	JERMANN R.MARIE
67100	STRASBOURG	SCHMITT GISELE
67100	STRASBOURG	ZIEGELMEYER DANIELE
67117	ITTENHEIM	BUCHI LILIANE
67120	WOLXHEIM	BONCOURT MARTINE
67120	WOLXHEIM	DATICHY
67130	WACKENBACH	BESNARD ANNE-MARIE
67130	WACKENBACH	MALHERBE DANIEL
67170	HOHATZENHEIM	BIALAS MARGUERITE
67200	STRASBOURG	BONNETIER ILSE
67200	STRASBOURG	BONNETIER MICHEL
67270	SCHWINDRATZHEIM	ZILIO JEAN-CLAUDE
67300	SCHILTIGHEIM	SABLAYROLLES JOELLE
67310	DANGOLSHEIM	KLINGELSCHMIDT FR.
67350	SCHOCKENDORF	CORRADI JEAN CLAUDE
67390	LINGOLSHEIM	BALTZ REGINE
67400	GEISPOLSHEIM	BECK ISABELLE
67490	ALTENHEIM	COMTE MICHELE
67490	ALTENHEIM	COMTE YVES
67530	OTTROTT	BAILLET DIETLINDE
67800	BISCHEIM	HUMBERT SYLVIANE
67450	MUNDOLSHEIM	HEBERT GLOECKER ANNE
68040	INGERSHEIM	BOTHNER FRANCIS
68120	PFASTATT	PICARD MONIQUE
68120	PFASTATT	PICARD MONIQUE
68200	MULHOUSE	ABEGG MARTINE
68200	MULHOUSE	HERMANN RENE
68230	WASSERBOURG	GENDRE PATRICIA
68310	WITTELSHEIM	NOTTER JEAN MARIE
68460	LUTTERBACH	SCHMIDT CLARISSE
68480	DURMENACH	MISLIN ANNE MARIE
68480	DURMENACH	MISLIN BERNARD
68490	OTTMARSHEIM	BRAUN CLAUDINE
68490	OTTMARSHEIM	BRAUN ROLAND
68490	OTTMARSHEIM	DELAROCHELAMBERT ANNIE
68500	GUEBWILLER	BOURREAU JEAN PIERRE
68500	ISSENHEIM	BADER PHILIPPE
68500	WUENHEIM	BESSERER DANIELE
68510	KOETZINGUE	BOLMONT MONIQUE
68580	UEBERSTRASS	THOMAS RANCK
68610	LAUTENBACH ZELL	KIENLEN FRANCOISE
68700	UFFHOLTZ	DUVEAU ANNE MARIE
68700	WATTWILLER	THOMANN MYLENE
68720	HEIDWILLER	SCHREINER BRIGITTE
68800	THANN	BUSSLER LUCIEN
68820	WILDENSTEIN	MORY MARIE CHRISTINE
69001	LYON	BERTHELEME BRIGITTE
69003	LYON	LOUISE PASCAL
69004	LYON	GINET CHRISTIANE
69008	LYON	GOLLY BERNARD
69110	ST FOY LES LYON	RADIX JEAN PIERRE
69120	VAILX EN VELIN	GIGNAC DENISE
69120	VAULX EN VELIN	FOUGERES YVETTE
69120	VAULX EN VELIN	NAY CHANTAL
69120	VAULX EN VELIN	SAUTEREAU MARTINE
69190	ST FONS	MAJCHRZAK NICOLE
69250	ALBIGNY:SAONE	PUTHOD MARIE FRANCE

## LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRES (5)

69220	POLLIONNAY	ANSELME CLAUDINE
69290	POLLIONNAY	BEAUMONT ROGER
69300	CALUIRE	GOUJON VIVIANE
69330	MEYZIEU	GONOD COLETTE
69380	LOZANNE	DHENIN ANNIE
69610	SOUZY	BLANC GEORGES
69620	LETRA	PACCOUD GERMAINE
69700	MONTAGNY	TAULEMESSE ANNE MARIE
69800	ST PRIEST	RUBIO GINES
68870	LAMURE/AZERGUE	CHRETIEN PATRICK
69100	VILLEURBANNE	BARC MARIE ODILE
69930	ST CLEMENT:PL.	QUINTEAU ELISABETH
71300	MONTCEAU/MINES	REGNIER JEAN CLAUDE
71340	IGUERANDE	PERRIAUD JOSIANE
71390	BUXY	DRILLIEN MARCELLE
71410	SONVIGNES/MINS	GUERIN PIERRE
71610	ST JULIEN:CIVRY	CROZET CLAUDE
71800	LA CLAYETTE	ROUSSIN NICOLE
72160	CONNERRE	CHARRON JANINE
72270	COURCELLES	PHILIPPE GENEVIEVE
72550	CHAUFOUR NDA	GUIHAUME MONIQUE
72550	CHAUFOUR NDA	GUIHAUME CLAUDE
73200	ALBERTVILLE	JAQUET SERGE
73200	PALLUD	CHARLES MARYVONNE
74000	ANNECY	GAILLARD ROGER
74170	ST GERVAIS	GAY JEAN PAUL
74600	SEYNOD	CHABOUD AMY
75009	PARIS	JAOUEN CATHERINE
75010	PARIS	WAIN PHILIPPE
75012	PARIS	BARO MARINE
75017	PARIS	AUFRAND ROGER
75020	PARIS	ALAMARTINE FRANCOIS
76130	MT ST AIGNAN	CHRISTEN MARIE ODILE
76490	CAUDEBEC/CAUX	VERDIER MICHELE
76640	FAUVILLE/CAUX	TETU JEAN PIERRE
76750	BOIS GUILBERT	MAINE LAETITIA
77176	SAVIGNY/TEMPLE	CHOPART CHRISTIAN
77650	SAVINS	DIOT DANIELLE
77100	NANTEUIL	LOICHOT MICHEL
78210	ST CYR L'ECOLE	GUIHOT PATRICK
78330	FONTENAY	SEGALAS CHRISTIAN
78330	FONTENAY	SEGALAS MARIE FRANCOISE
78440	MONTALET BOIS	SCHILLIGER BRUNO
78870	BAILLY	LE GAURIAN CAROLINE
78870	BAILLY	REDON NATHALIE
79000	SCIEQ	REZZOUG NICOLE
79150	MASSAIS	ALBERT MICHEL
79320	MONCOUTANT	FRADIN MICHELLE
79600	ST GENEROUX	VERNAULT BERNARD
79600	ST GENEROUX	VERNAULT MARIE FRANCE
80000	AMIENS	LECOINTE ALAIN
80090	AMIENS	NAILLON JEAN MARC
80300	BOUZAINCOURT	ROZE DANIELE
80300	BOUZAINCOURT	CAMPION FRANCIS
80330	LONGUEAU	JOLY BERTRAND
81000	ALBI	CONNES NICOLE
81000	ALBI	DAVID GUY

## LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRES (6)

81000	ALBI	MILHET MAITE
81200	CALMON	CLARENC JEAN PIERRE
81200	CALMON	CLARENC JOSSELYNE
81500	LAVAUUR	LECLAIR VINCENT
82000	MONTAUBAN	PRALONG SYLVIE
82400	ST PAUL D'ESPIS	DELBOSC MARYSE
82600	VERDUN/GARONNE	BOUSQUET MARIE THERESE
83200	TOULON	MULET MARC
83210	BELLENTIER	MONTCRIOL CHRISTIAN
83210	BELLENTIER	SAINT LUC FLORENCE
83430	ST MANDRIER/MER	BECCHINO SYLVIE
84000	AVIGNON	SEMERIA ELIETTE
84120	PERTUIS	LEMMET HUGUETTE
84210	PERNES	TERRAZA JACQUES
84220	GORDES	SOLAS ANNIE
84270	VEDENE	BELLOT ANNIE
84270	VEDENE	BELLOT GEORGES
84530	VILLELAURE	FEVRIER GEORGES
84530	VILLELAURE	FEVRIER JOELLE
84700	SORGUES	MINAUD GUIBERT JACQ
85190	AIZENAY	BLANCHARD JOEL
85350	ILE D'YEU	VERA HELENE
86240	LIGUGE	LAUTRETTE VIVIANE
86100	CHATELLERAULT	MONTHUBERT BERNARD
86240	LIGUGE	LAUTRETTE JEAN LOUIS
86340	VERNON	MACAIRE MARIE FRANCE
87100	LIMOGES	DEBORD ANNICK
88	URIMENIL	COLIN JOSIANE
89100	SENS	VARENNES JACQUES
89500	BORDES	CARRIER JEAN JACQUES
90150	EGUENIGUE	VINCENT JANE
90200	GIROMANY	KUEHM SOPHIE
92310	SEVRES	UEBERSCHLAG ROGER
92320	CHATILLON/BAG.	SIRE BRIGITTE
93130	NOISY LE SEC	SCHNEIDER ARNAUD
93200	ST DENIS	LE FOLL MIREILLE
93150	LE BLANC.MENIL	HEARD CHANTAL
93200	ST DENIS	LAVIS PHILIP
93200	ST DENIS	RIGAUD CHANTAL
93400	ST OUEN	JACQUET REMY
94100	ST MOUR	LECABETR BRIGITTE
94300	VINCENNES	MELLET YVES
94370	SUCY EN BRIE	FERMON FRANCOISE
94600	CHOISY LE ROI	FEVRE MICHEL
95000	CERGY	HEVELINE EDITH
95140	GARGES.GONESSE	SAYAG DORA
95210	ST GRATIEN	QUERTIER MONIQUE
95	VIARNES	CHICHET MONIQUE
POLYNESIE		SCANN MARC

# NOS AMIS ETRANGERS

## **PAYS BAS**

VAN BORK  
BERGSMA  
JANSEN SCHOONHOVEN

VERAELLEN  
LODEWIJK  
WILLY

## **BELGIQUE**

LALLEMAND  
DOTREPPE

DANIELLE  
CHRISTIANE

## **ALLEMAGNE**

FLUGGE  
GEHMANN

MARIE-CLAUDE  
JOHANNES

## **CANADA**

COTE

LUCIE

## **SUISSE**

RIBOLZI  
AESHBACHER  
DORSAZ  
PIOTTON  
DUCIMETIERE  
FREEDMANN  
NIKLES  
PAYOT  
KOLLER  
ZELLWEGER  
GMUR MUNSCH  
POULIN  
LAFFELY  
POINTET

JEAN  
FREDERIQUE  
RAYMOND  
JEAN  
PASCAL  
MARTINE  
PATRICIA  
CHRISTINE  
BRIGITTE  
NICOLE  
DOMINIQUE  
MARTINE  
CHRISTIAN  
MARIE-CLAUDE

## **POLOGNE**

FRANKIEWICZ  
KOLLEK  
NAPIORKOWSKA  
SEMENOWICZ

WANDA  
BOGUMIKA  
ZOFIA  
HALINA

## **ESPAGNE**

SANTOS

CARMEN

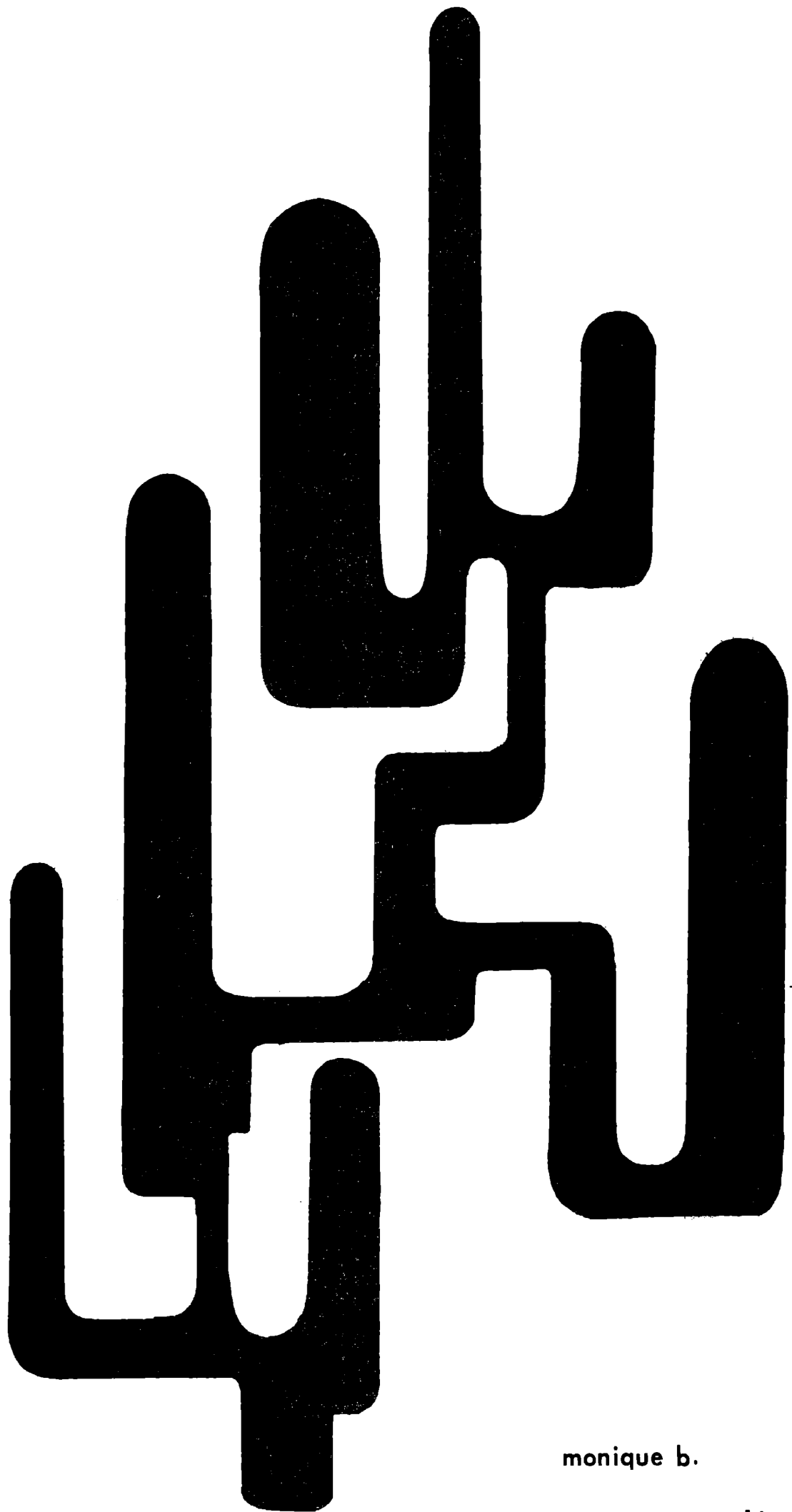
## **ALGERIE**

MAROUF

AHMED

Les personnes désirant une adresse précise des congressistes peuvent contacter:

Daniel MALHERBE  
8 Lotissement LA FONTAINE  
67130 WACKENBACH  
Tél 88.97.21.42 (ou ACTI MALH)



monique b.



madeleine c.



# **Hoppla vidéo**

**Journal quotidien du  
Congrès**

***Première projection***

**Mardi 22 août à 17 heures  
au bar.**



# INFOS UTILES

## HORAIRE DES REPAS.

Les repas seront pris au resto U "LA GALLIA".

- Petit déjeuner: entre 7h. 30 et 8h. 30
- Déjeuner: 12h.30
- Dîner: 19h.30

## PETIT DEJEUNER

Pour se rendre au petit déjeuner...  
(Entre 7h. 30 et 8 h. 30)

3 solutions:

**La meilleure:** Vous profitez de la fraîcheur matinale pour vous aérer et vous allez à pied de la Cité U à LA GALLIA. (Entre 5 mn et 15 mn selon votre vitesse de croisière; le parcours est fléché!).

**La moins écolo:** vous prenez votre voiture et vous polluez les copains qui vont à pied... Vous pouvez vous garer sur la place de l'université.

**La collective:** une navette de bus vous est proposée gratuitement. Trois départs devant la résidence (rue de Palerme): 7h.15 - 7h.30 - 7h.45 - Le chauffeur partira à l'heure, quel que soit le nombre de passagers.

## POUR RECEVOIR UN MESSAGE

Votre correspondant peut appeler le Congrès pour vous laisser un message aux numéros suivants:

--> **88.41.73.28**

--> **88.41.73.29**

Vous en serez informé par une annonce sur le journal mural situé dans l'Aula.

UNIVERSITE DES SCIENCES HUMAINES

340	
336	salle des enfants
318	J MAG
315	ART ENFANTIN
311	MATERNELLE

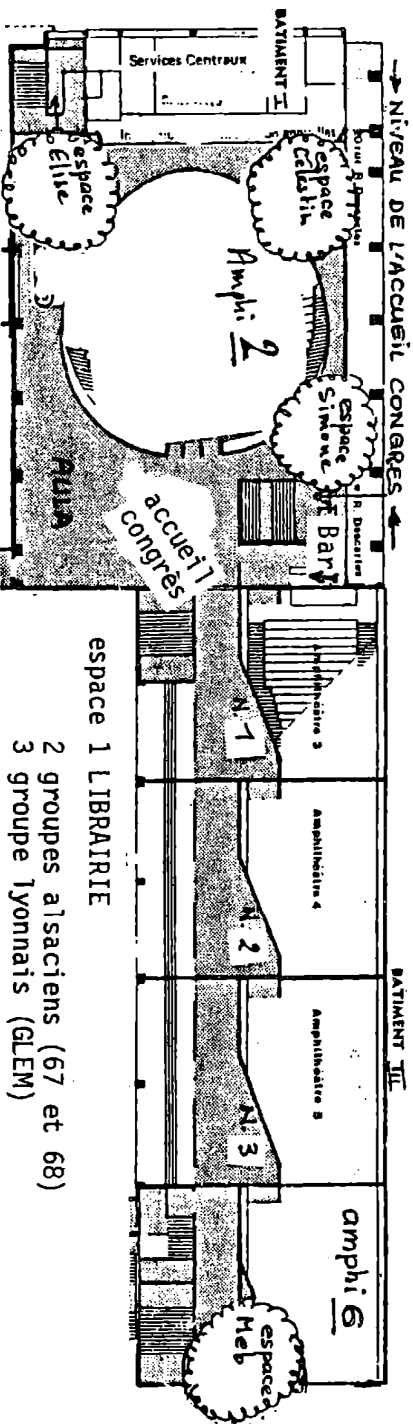
2ème étage

202	
214	informatique
215	espace télématique
216	espace télématique

1er étage

12	salle du PLAN	
13	C.D.	
14	secteur "outils"	
15	Genèse Coopé	
16	journal salle technique	8
11A	HOPPLA rédaction	9
11B	Education Spécialisée	10A 10B

ENTREE (22, rue Descartes)



- espace 1 LIBRAIRIE
- 2 groupes alsaciens (67 et 68)
- 3 groupe lyonnais (GLEM)

UNIVERSITE LOUIS PASTEUR

(il faut traverser l'avenue)

202	outils français (second degré)
204	FIMEM
206	Méthode Naturelle
208	le corps
210	BT - BT2
212	BTJ
222	Mouvements Amis
224	Cahiers de Doléances
226	Cahiers de Doléances

NOTA BENE: à l'attention des groupes qui travaillent dans les locaux de l'Université Louis Pasteur:  
Si vous voulez accéder aux salles en dehors des heures prévues pour les activités des secteurs demandez la clé à l'accueil du Congrès.